Guide sur les carrières

Deuxième édition (Révisée)

LM-410-05-03F

Available in English under the title "Career Handbook"

N° cat. : MP53-25-5-2003F
ISBN 0-660-96751-0

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada,
Communication Canada, Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995 / 1 800 635-7943
Télécopieur : (613) 954-5779 / 1 800 565-7757
Internet : http://publications.gc.ca

NDLR : La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Remerciements

Développement des ressources humaines Canada tient à remercier les nombreux conseillers, consultants en réadaptation professionnelle, autres intermédiaires professionnels et collègues du secteur privé ainsi que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui ont participé à l'élaboration et à la révision du *Guide sur les carrières*. Leur contribution et leur expertise ont été d'une aide inestimable à l'équipe de recherche dirigée par Clara Hamory. Sans l'esprit d'initiative, les efforts et la persévérance de toute l'équipe, ce projet n'aurait pu se concrétiser. Les analystes ci-après méritent toute notre gratitude pour leur dévouement et leur travail consciencieux : Elvira Bosnyak, Lise Caron, Nycole Dumais, Allain Lauzon, Jobina Ngiau, Alain Therriault et Linda Trudel. Aussi, Wendy Brown et Etienne Philion, étudiants adjoints à la recherche, nous ont fourni une aide très précieuse.

Don DeJong
Directeur général
Direction des partenariats en ressources humaines

David A. Thornton, Ph.D.
Directeur
Division de l'information sur les compétences

Préface

Le *Guide sur les carrières,* la version counseling de la *Classification nationale des professions* (CNP), a d'abord été publié en 1996 à titre de document accompagnateur de la version 1993 de la CNP. Au cours des dix dernières années qui ont suivi la publication de la CNP, des recherches ont été effectuées en vue de mettre à jour et de réviser la classification en prévision du recensement de 2001. Pendant cette période, le marché du travail canadien a évolué, ce qui a entraîné de nombreux changements dans la nature du travail. Ces mêmes changements ont été intégrés à la CNP 2001 afin que les utilisateurs puissent avoir de l'information à jour et pertinente. Les modifications les plus importantes se retrouvent dans le secteur des technologies de l'information, secteur qui a rendu possible la mondialisation des communications, notamment grâce à l'Internet, aux communications sans fil de même qu'au commerce et à l'édition électroniques. Ces changements à l'échelle mondiale ont de nombreuses répercussions sur le marché du travail; ils se manifestent notamment par de nouvelles appellations d'emploi, de nouvelles méthodes de travail, l'utilisation novatrice d'équipements et de logiciels ainsi que l'apparition de nouveaux produits et services.

Les révisions apportées à la CNP ont aussi été incorporées à cette deuxième édition du *Guide sur les carrières* afin que les personnes aidant les clients à la recherche d'information sur les professions dans l'économie canadienne puissent continuer à s'appuyer sur un système cohérent. On suggère aux utilisateurs de lire l'introduction de la CNP 2001 afin de mieux comprendre l'évolution du marché du travail et les changements apportés à la classification. D'importantes modifications ont été apportées au cadre organisationnel de la version révisée, principalement en ce qui a trait à la collecte des données et à l'interprétation statistique des tendances économiques. Ces modifications se retrouvent au niveau du groupe de base (code à quatre chiffres dans la CNP), c'est-à-dire le niveau où l'on effectue la collecte des données sur les professions à des fins de statistiques. Les utilisateurs remarqueront l'ajout de plusieurs nouvelles entrées aux niveaux professionnel et technique dans le domaine des technologies de l'information, ainsi que la fusion de certaines professions appartenant à d'autres secteurs de la classification. Un tableau sommaire des changements structurels se trouve à la fin de la préface.

À la suite des changements apportés à la structure de la classification, le nombre de groupes inclus dans le *Guide sur les carrières* est passé de 897, dans la première édition, à 923. Comme dans l'édition précédente du Guide, ces groupes sont extraits des descriptions des groupes de base de la CNP. Les profils de profession, utilisés et interprétés par les conseillers, comportent soient un groupe à quatre chiffres ou des sous-groupes à cinq chiffres.

Les modifications apportées à la classification et au *Guide sur les carrières* mettent à jour cet outil d'orientation, autant que possible, en fonction de phénomènes dynamiques comme l'évolution constante du marché du travail. Bien que les nouvelles tendances et les transformations qui façonnent le milieu de travail canadien soient considérables, elles témoignent malgré tout de la stabilité inhérente qu'on trouve dans l'exécution du travail. Les compétences fondamentales et les caractéristiques des travailleurs d'aujourd'hui sont les mêmes qu'autrefois et ils permettent à ces derniers de s'adapter aux différentes exigences de la nouvelle économie en matière de compétences et de connaissances.

Les descripteurs utilisés dans la première édition du *Guide sur les carrières* s'appliquent encore aujourd'hui. Ainsi, il n'a pas été nécessaire de les modifier pour l'édition révisée. Il est généralement reconnu par le milieu que les descripteurs permettent, avec efficacité, de donner des précisions utiles sur le rendement professionnel et d'établir des liens entre ces renseignements ainsi que les caractéristiques des travailleurs. Les conseillers et autres intermédiaires professionnels qui utilisent le *Guide sur les carrières* se sont familiarisés avec les descripteurs apparaissant dans les profils et se réfèrent à ceux-ci pour faciliter l'apprentissage de leurs clients dans leurs quêtes d'information sur les emplois et les professions du marché du travail canadien.

Bien qu'aucune modification n'ait été apportés aux descripteurs, les définitions de certains niveaux de descripteurs ont pour leur part été modifiées. Ces modifications ont été apportées afin de clarifier les différences entre certains niveaux et d'intégrer le concept de systèmes d'information et d'objets virtuels, qui semblait obscure dans les versions antérieures. Les changements additionnels apportés aux descripteurs consistent à clarifier l'attribution de certaines cotes. Le sens original de tous les facteurs et de tous les niveaux a toutefois été conservé.

L’introduction de cette deuxième édition du *Guide sur les carrières* demeure pratiquement inchangée par rapport à la précédente, à l’exception de certaines modifications mineures apportées pour une question de compatibilité avec la CNP 2001 et de quelques précisions sur la méthode de cotation. Nous encourageons les utilisateurs à lire l’introduction et les définitions des descripteurs pour redécouvrir les principes sous-jacents aux profils du counseling et constater les améliorations apportées à certaines définitions.

Nous avons jugé approprié de proposer une deuxième édition conforme à la première afin que les utilisateurs n’aient aucune difficulté à comprendre les changements entraînés par l’évolution du marché du travail et s’adapter à ceux-ci. Par conséquent, la présente édition du *Guide sur les carrières* constitue un outil solide et convivial permettant aux conseillers et aux autres professionnels de comprendre le marché du travail dans son ensemble et de connaître en détail la nature du travail effectué dans les professions de notre économie. Grâce à ces connaissances, ils peuvent transmettre aux clients les renseignements pertinents qui leur permettront de prendre des décisions éclairées et de faire des choix judicieux dans leur cheminement et leur développement professionnel.

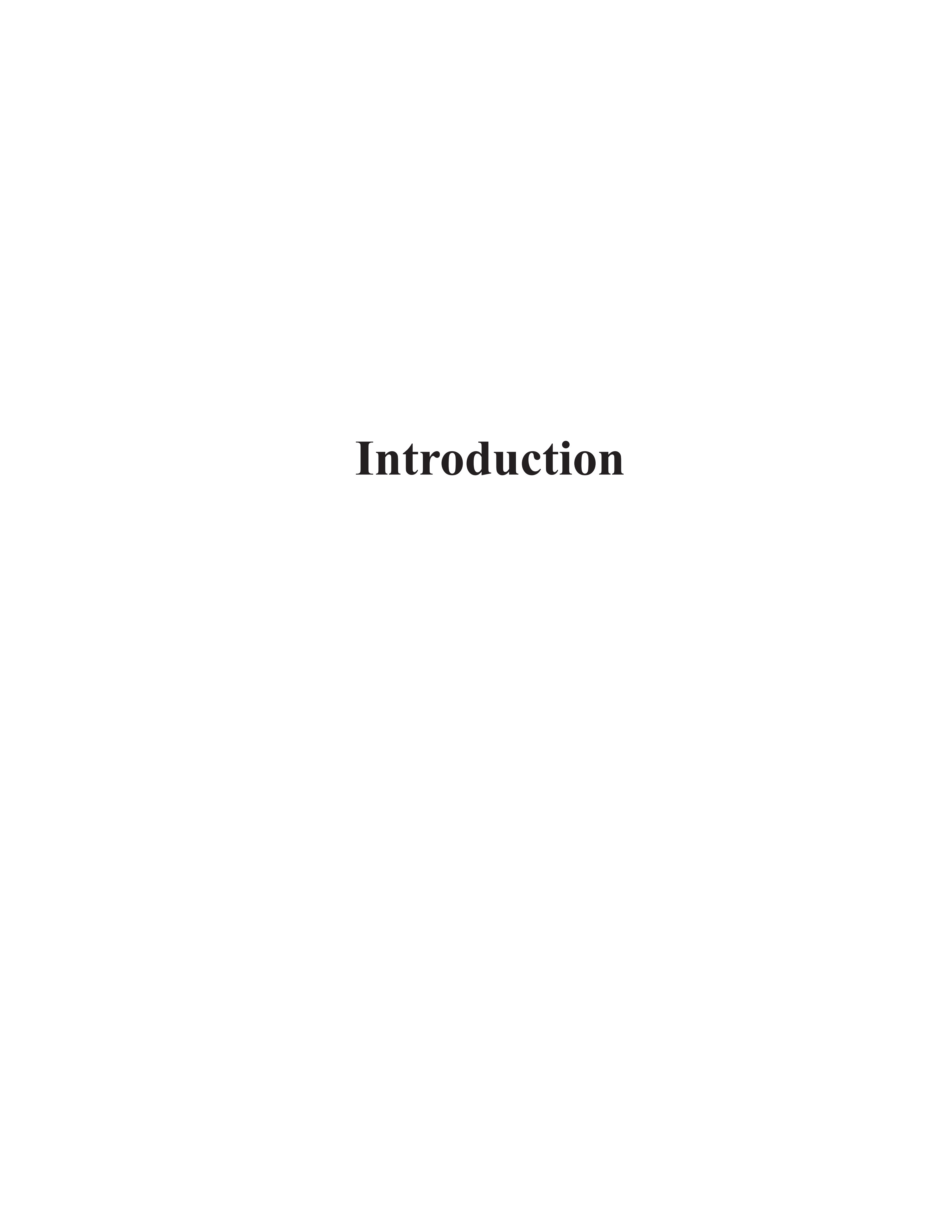
Changements structurels apportés aux groupes de base de la CNP 2001

Nouveaux groupes de base		
2171	Analystes et consultants/consultantes en informatique	**Nouveau** – Groupe de la technologie de l’information incluant des professions dont certaines étaient auparavant classifiées dans l’ancien groupe de base 2162, Analystes de systèmes informatiques.
2172	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	**Nouveau** – Groupe de la technologie de l’information au niveau de compétence professionnel.
2173	Ingénieurs/ingénieures en logiciel	**Nouveau** – Inclut certaines professions auparavant classifiées dans le groupe de base 2147, Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes.
2174	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	**Nouveau** – Inclut certaines professions auparavant classifiées dans le groupe de base 2163, Programmeurs/programmeuses.
2175	Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	**Nouveau** – Groupe de la technologie de l’information au niveau de compétence professionnel.
2281	Opérateurs/opératrices en informatique, opérateurs/opératrices réseau et techniciens/techniciennes Web	**Nouveau** – Groupe de la technologie de l’information au niveau de compétence technique incluant certaines professions auparavant classifiées dans l’ancien groupe de base 1421, Opérateurs/opératrices d’ordinateurs.
2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs	**Nouveau** – Groupe de la technologie de l’information au niveau de compétence technique.
2283	Évaluateurs/évaluatrices de logiciels et de systèmes informatiques	**Nouveau** – Groupe de la technologie de l’information au niveau de compétence technique.

Groupes de base modifiés ou supprimés		
0721	Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 0722.
~~0722~~	Directeurs/directrices de l'entretien d'immeubles	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 0721.
1411	Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 1412.
~~1412~~	Commis dactylographes et opérateurs/opératrices de systèmes de traitement de texte	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 1411.
~~1421~~	Opérateurs/opératrices d'ordinateurs	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base de la technologie de l'information 2281.
~~2162~~	Analystes de systèmes informatiques	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le nouveau groupe intermédiaire 217 de professions de la technologie de l'information au niveau de compétence professionnel.
~~2163~~	Programmeurs/programmeuses	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe intermédiaire 217.
3223	Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 3412.
~~3412~~	Travailleurs/travailleuses à l'établi dans les laboratoires dentaires	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 3223.
3414	Autre personnel de soutien des services de santé	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 6631.
4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 6473.
6443	Personnel préposé au jeu dans les casinos	**Modifié** – Le personnel des parcs d'attractions, auparavant inclus dans ce groupe, fait désormais partie du groupe de base 6671.
~~6473~~	Aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 4214.
~~6631~~	Aides médicaux/aides médicales et assistants/assistantes en milieu hospitalier	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 3414.
6641	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 6642.

~~6642~~	Aides-cuisiniers/aides-cuisinières et aides dans les services alimentaires	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 6641.
6671	Opérateurs/opératrices et préposés/préposées aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions	**Modifié** – Les opérateurs dans les parcs d'attractions, auparavant inclus dans le groupe de base 6443, sont désormais classés ici.
7265	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	**Modifié** – Inclut désormais les professions auparavant classifiées dans le groupe de base 9515.
~~9515~~	Conducteurs/conductrices de machines à souder et à braser	**Supprimé** – Professions désormais classifiées dans le groupe de base 7265.

Table des matières



Introduction

Classification nationale des professions (CNP) et *Guide sur les carrières*

Les conseillers d'orientation professionnelle et en emploi sont conscients des bouleversements qui ont secoué le marché du travail depuis les deux dernières décennies, bouleversements qui résultent d'influences complexes et mondiales. Le marché du travail est actuellement en pleine transition et il fait l'objet de changements rapides. Les travailleurs doivent s'adapter continuellement à des exigences professionnelles changeantes, à mesure que certaines compétences tombent en désuétude et qu'il leur faut en acquérir de nouvelles. L'apprentissage continu est désormais un élément indispensable de la vie professionnelle, donc les travailleurs entreprennent formation et recyclage pour rester au fait des compétences nouvelles attendues d'eux.

La *Classification nationale des professions* (CNP), publiée pour la première fois en 1993 et révisée pour le recensement de 2001, a été conçue pour refléter les effets de ces changements considérables qui surviennent dans les professions et dans le travail. La CNP est le fruit d'une recherche systématique menée sur le terrain par Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Le contenu et la structure de la CNP tiennent compte des changements récemment survenus sur le marché du travail; doublée de son volet d'orientation, en l'occurrence le *Guide sur les carrières,* la CNP 2001 contient des renseignements sur les professions au Canada. On trouvera à l'Introduction de la CNP 2001 une explication plus détaillée de l'évolution et de la révision du système de classification de la CNP et de sa structure.

Il est important que les conseillers prennent note de la différence entre la définition du terme « profession » et celle du mot « emploi » lorsqu'ils consultent la CNP ou le *Guide sur les carrières.* Une « profession » est une notion théorique qui renvoie à des types spécifiques de compétences et des responsabilités que partagent les personnes qui occupent cette profession. Par contre, un « emploi » désigne un poste spécifique dans un établissement particulier.

Une profession est pour ainsi dire un ensemble d'emplois. La liste des exemples d'appellations d'emploi que l'on trouve dans chaque groupe de base de la CNP fournit les paramètres de ce groupe professionnel en particulier. Les emplois au sein du groupe sont caractérisés par l'homogénéité ou la similarité des compétences qu'ils exigent.

Pour tenir compte des tendances actuelles sur le marché du travail, il importe de s'attarder davantage sur les professions que sur les emplois et sur les compétences plutôt que sur les tâches spécifiques rattachés à chaque emploi. En sachant quelles sont les similitudes de base des compétences au sein d'une profession, les utilisateurs peuvent dès lors s'intéresser à des aspects comme la mobilité professionnelle, la transférabilité des compétences et les changements de carrière sur le marché du travail d'aujourd'hui.

Afin de présenter une image complète du travail dans l'économie canadienne, la CNP classifie les professions en grands groupes selon deux dimensions clés des compétences : le genre de compétence et le niveau de compétence. Les grands groupes sont identifiés par deux chiffres; les groupes intermédiaires par trois chiffres et les groupes de base par quatre chiffres ou codes. Dans le contexte de cette hiérarchie, le groupe de base englobe le véritable profil d'une profession. La version 2001 de la CNP renferme des descriptions de 520 professions ou groupes de base.

La structure du *Guide sur les carrières* est identique à celle de la CNP, à une modification près. Dans bien des cas, la fiche correspondant à un groupe de base dans la CNP contient des descriptions des fonctions principales incombant aux sous-groupes. Afin de faciliter la tâche aux usagers, le *Guide sur les carrières* contient un profil de chaque subdivision du groupe de base qui est identifié par un chiffre après un point décimal. Par exemple, dans le groupe de base 5121 de la CNP, Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines, trois sous-groupes sont décrits à la rubrique Fonctions principales : les romanciers, dramaturges, scénaristes, poètes et autres écrivains, les rédacteurs techniques et les concepteurs-rédacteurs publicitaires. Dans le *Guide sur les carrières,* un profil correspond à chacun de ces trois sous-groupes et ils sont donc respectivement numérotés 5121.1, Auteurs/auteures et écrivains/écrivaines; 5121.2, Rédacteurs techniques/rédactrices techniques; 5121.3, Concepteurs-rédacteurs publicitaires/conceptrices-rédactrices publicitaires. Il résulte de cette structure que le Guide fait état de 923 groupes distincts basés sur les 520 que compte la CNP 2001.

Aux fins de cette introduction, chaque groupe professionnel inclus dans le *Guide sur les carrières,* qu'il s'agisse d'un groupe de base de la CNP ou d'un sous-groupe, est désigné par le substantif singulier et unique de « groupe ».

Objectif du *Guide sur les carrières*

Il peut s'avérer ardu de trouver des renseignements faciles à comprendre sur l'ensemble du monde du travail et sur son organisation. Le *Guide sur les carrières* a donc pour objectif de mettre à la disposition des conseillers et de leurs clients de l'information utile, fiable et accessible sur les professions.

Le *Guide sur les carrières* a été conçu par des chercheurs, des analystes et des évaluateurs attitrés dans le domaine des professions. Les cotes attribuées à chaque groupe sont globales et décrivent la profession en tenant compte des compétences requises et d'autres variables afin de véhiculer des indications importantes sur le plan de la prospection de carrières. Le *Guide sur les carrières* sera utile aux conseillers et à leurs clients pour analyser les diverses professions et prendre des décisions éclairées.

Le *Guide sur les carrières* est destiné à l'orientation professionnelle et à l'élaboration et à la prospection de carrières. DRHC n'admet ni ne recommande d'employer à d'autres fins les renseignements que renferme cet ouvrage. Les profils présentés ici *ne sont pas appropriés* à des utilisations telles que la sélection des candidats à des postes particuliers ou l'établissement des prestations d'assurance-emploi. Ces données *ne doivent pas* remplacer les critères ni les normes établis pour évaluer les exigences de rendement des travailleurs qui se trouvent sur le marché du travail. Il y a trois justifications majeures à cette restriction :

- La CNP et le *Guide sur les carrières* sont basés sur le concept de la profession, et non sur celui de l'emploi. Une profession est un ensemble d'emplois similaires qui ont en commun certaines fonctions principales, voire toutes. Or les tâches rattachées aux emplois spécifiques varient d'un établissement à l'autre.

- Les renseignements cotés qui figurent dans le *Guide sur les carrières* ne sont pas basés sur des données expérimentales déduites d'échantillons représentatifs de la main-d'œuvre active dans les professions classées dans la CNP.

- L'élaboration de la CNP et du Guide s'est faite sans qu'il y ait collecte de données sur les conditions de travail particulières au sein des groupes professionnels classés dans la CNP.

Mode d'emploi pour lire l'information sur les groupes inclus dans le *Guide sur les carrières*

Chaque groupe est présenté sous la forme d'un profil de profession qui fournit une image globale de la profession, certains éléments étant mis en évidence pour faciliter l'interprétation par les conseillers. Chaque groupe se déploie sur deux pages et est divisé en rubriques standardisées.

Le groupe spécimen de la présente Introduction est le 2212.1, Technologues en géologie et en minéralogie; il est représentatif des autres groupes du Guide du point de vue du traitement. Le mode d'emploi qui suit explique chaque rubrique l'une après l'autre, en commençant par le code figurant au haut et à gauche de la page jusqu'à l'information paraissant dans la dernière colonne du côté droit de la page.

Mode d’emploi pour lire l’information sur les groupes inclus dans le *Guide sur les carrières*

Code de la profession, titre et énoncé principal

Le **code de la profession** est inscrit au haut des deux pages de chaque profil. Il est soit identique au code de groupe de base à quatre chiffres de la CNP soit suivi d’un chiffre après un point décimal, ce qui indique qu’il s’agit d’un sous-groupe du groupe de base original décrit dans la CNP.

Le **titre** du groupe suit le code chiffré, sur la première page. Ce titre est soit le même que dans la CNP, soit dérivé des descriptions des sous-groupes paraissant à la rubrique Fonctions principales.

L’**énoncé principal** donne un aperçu général de la profession; il est repris de celui donné pour le groupe de base dans la CNP. Lorsqu’il y a des sous-groupes, la structure est la même.

Exemples d’appellations d’emploi

La CNP et le *Guide sur les carrières* ne contiennent pas une liste exhaustive des appellations d’emploi. La liste fournie pour chaque groupe retient les appellations les plus courantes d’une profession dans l’ensemble du pays. Elle constitue également une ligne paramétrique autour d’une profession, en retenant les appellations répertoriées dans un même groupe.

2212.1 Technologues en géologie et en minéralogie

Les technologues en géologie et en minéralogie peuvent travailler indépendamment, ou assurent un soutien technique et des services, dans les domaines de l’exploration et l’exploitation pétrolières et gazières, de la géophysique, du génie du pétrole, de la géologie, de l’exploitation minière et du génie minier, de la minéralogie, de la métallurgie extractive et de la physique, du génie métallurgique et de la protection de l’environnement.

Sommaire du profil

APTITUDES

G	V	N	S	P	Q	K	F	M
2	2	2	2	2	3	3	3	3

INTÉRÊTS

OId

DONNÉES, PERSONNES, CHOSES (DPC)

231

ACTIVITÉS PHYSIQUES

V	C	H	B	L	S
3	1	2	3	1	2

CONDITIONS D'AMBIANCE

L1, L3, H1, H8*, D3

ÉTUDES/FORMATION

6, +, R

Exemples d'appellations d'emploi

essayeur/essayeuse
technologue d'eaux souterraines
technologue des mines
technologue en génie minier
technologue en génie pétrolier
technologue en géophysique
technologue en géoscience marine
technologue en soudage
technologue métallurgiste

Profil des descripteurs

Caractéristiques principales

Les aptitudes, les intérêts et les tâches suivants apparentés aux fonctions principales caractérisent les professions de ce groupe :

- **Habileté générale à apprendre** pour effectuer des levés géologiques, géophysiques, hydrographiques et océanographiques et des levés de prospection, du forage exploratoire, des programmes de registre des données et de levés de mines souterraines et de diagraphie; et pour effectuer ou participer à l’exécution de vérifications environnementales, à la conception de mesures visant à minimiser les effects néfastes sur l’environnement des exploitations minières ou pétrolières et gazières nouvelles ou agrandies ainsi qu’à la mise au point de mesures de gestion des déchets ou autres mesures destinées à protéger l’environnement; effectuer, s'il y a lieu, des études et des programmes se rapportant au développement minier, aux méthodes minières, à la ventilation, à l'éclairage, au drainage et au contrôle du sol des mines.
- **Aptitude verbale** et **numérique** pour rédiger des rapports; et pour préparer, transcrire et analyser des données sismiques, gravimétriques, diagraphiques et d'autres données géophysiques et de levés.
- **Perception spatiale** et **perception des formes** pour préparer des notes, des croquis, des cartes géologiques et des coupes transversales; élaborer, s'il y a lieu, des spécifications pour le traitement calorique des métaux et pour la soudure; concevoir, au besoin, des instruments de soudure et d'autres processus de soudure en cas de panne et régler des questions touchant la qualité du travail.
- **Intérêt objectif** pour **travailler avec précision** pour faire fonctionner des instruments et du matériel de levés géophysiques et de diagraphie et en assurer l'entretien; et pour faire des essais physiques et chimiques.
- **Intérêt innovateur** pour **analyser** les données géophysiques et les données de levés afin d'aider les ingénieurs et les géologues à évaluer et à analyser les réservoirs de pétrole et de minéraux; aider, s'il y a lieu, les ingénieurs et les métallurgistes à établir le choix du matériel, les traitements à faire aux métaux et les systèmes de protection contre la corrosion; aider, au besoin, les hydrogéologues à évaluer les nappes phréatiques et la circulation des puits.
- **Intérêt directif** pour **superviser** des tournées de prospection, des forages d’exploration, des diagraphies de sondage et des études géologiques, et la préparation d’échantillons de roches, de minéraux ou de métal; superviser, au besoin, le forage des puits de pétrole et de gaz, le parachèvement des puits et leur reconditionnement et les projets de soudure.

Sommaire du profil

C’est à cette rubrique que sont réunies toutes les cotes présentées sous forme alphanumérique, qui donnent aux conseillers un aperçu succinct de la nature de la profession.

Le synopsis et les définitions des descripteurs présentent de l’information détaillée sur les cotes, les facteurs et les niveaux. Ces sections sont présentées après les Références à la fin de cette introduction.

Profil des descripteurs

Caractéristiques principales : aptitudes, intérêts et fonctions principales des travailleurs

Le Profil des descripteurs présente, de façon narrative, les Caractéristiques principales d’une profession en décrivant les éléments saillants du point de vue des aptitudes, des intérêts et des fonctions des travailleurs.

Le Profil des descripteurs fait ressortir les **aptitudes** les plus pertinentes dans l’exécution du travail. Ces aptitudes sont basées sur les mêmes principes théoriques et sont conformes aux mêmes niveaux de rendement que dans le prédécesseur de la CNP, la *Classification canadienne descriptive des professions* (CCDP), vol. 2. Les niveaux d’aptitudes sont expliqués plus loin, dans les sections Définition des descripteurs et Méthodologie d’attribution des cotes.

Les **intérêts** dans la profession sont présentés par ordre de prédominance. Ils sont basés sur l’*Inventaire canadien des intérêts reliés au travail.* On les met également en évidence à la rubrique **Données/renseignements, Personnes, Choses (DPC)**, avec les fonctions des travailleurs en guise de qualificatifs supplémentaires, pour décrire les interactions des travailleurs de cette profession avec les données et renseignements, les personnes et les choses. Le système DPC est inspiré des échelles utilisées dans la CCDP.

Les rubriques narratives sont basées sur les Fonctions principales des groupes de base de la CNP ainsi que sur les cotes assignées aux échelles dont nous venons de parler. Pour les sous-groupes qui contiennent peu d’information dans la CNP, on s’est inspiré de la CCDP, de la recherche effectuée et de renseignements tirés de source secondaires pour étoffer la description. Cette information provient généralement du volume 2 de la CCDP, qui s’attarde aux compétences plutôt qu’aux tâches spécifiques des emplois.

Activités physiques et Conditions d'ambiance

Les échelles réservées aux Activités physiques et aux Conditions d'ambiance suivent la rubrique Caractéristiques principales. Pour trouver l'explication de l'astérisque (*), il faut se reporter à la rubrique Note.

Puisqu'il n'y a pas de lien direct entre les cotes qui sont données dans ces rubriques et le contenu de la rubrique Fonctions principales de la CNP, il n'a pas été possible de les incorporer aux parties narratives.

Néanmoins, elles font partie intégrante du Profil des descripteurs et constituent des renseignements importants aux conseillers.

Les cotes correspondant aux facteurs Activités physiques n'indiquent pas que les personnes ayant des déficiences peuvent ou ne peuvent pas exercer la profession. Toutefois, les conseillers qui s'occupent de clients ayant des déficiences peuvent trouver ces renseignements utiles pour envisager, dans les divers lieux de travail, les installations susceptibles d'améliorer l'employabilité de leurs clients.

2212.1
Sous-groupe 1/2

Activités physiques

V - Vue
3 Vision de près et de loin

C - Distinction des couleurs
1 S'applique

H - Ouïe
2 Communication verbale

B - Position corporelle
3 Assis, debout, en marche

L - Coordination des membres
1 Coordination des membres supérieurs

S - Force
2 Légère

Conditions d'ambiance

L - Lieux de travail
L1 Température ambiante contrôlée
L3 Conditions climatiques

H - Risques
H1 Substances chimiques dangereuses
H8* Lieux de travail dangereux

D - Inconfort
D3 Odeurs

Conditions d'accès à la profession

Études/formation
6, +, R

- Un diplôme d'études collégiales de deux à trois ans en technologie géologique, en pétrologie, en génie du pétrole, en technologie hydrogéologique ou des nappes phréatiques, en extraction minière, en génie minier, en minéralogie, en métallurgie ou en soudage est habituellement exigé des technologues en géologie et en minéralogie.
- Un diplôme d'études collégiales de deux à trois ans en électronique est habituellement exigé des technologues en géophysique.
- L'accréditation en géologie et en minéralogie ou dans un domaine connexe est octroyée par les associations provinciales ou de technologues et techniciens en génie ou en sciences appliquées et peut être exigée par les employeurs.
- Au Québec, l'appartenance à l'organisme de réglementation est obligatoire pour utiliser le titre de technologue professionnel.
- Un stage pratique, d'une durée habituelle de deux ans, est exigé avant l'accréditation.

Milieu de travail/employeur

Entreprises de fabrication, de construction et de services d'utilité publique

Établissements d'enseignement

Firmes d'experts-conseils en géologie et en génie

Fonction publique

Sociétés pétrolières et minières

Options professionnelles

Il existe peu de mobilité entre les professions comprises dans ce groupe.

Il est possible de passer de professions en technologie géophysique à des professions en électronique.

La mobilité est possible entre les professions comprises dans ce groupe et celles des domaines connexes en génie civil.

Professions semblables à ne pas confondre

Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières (8221)

Surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8222)

Technologue et technicien/technicienne dont les tâches principales sont d'effectuer des tests en laboratoire (voir 2211 *Technologues et techniciens/techniciennes en chimie*)

Technologues et techniciens/techniciennes en cartographie et personnel assimilé (2255)

Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)

Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique (2241)

Note

*Conditions d'ambiance

- Le facteur **H** – Risques H8 (Lieux de travail dangereux) peut également prévaloir dans certaines professions de ce groupe.

Conditions d'accès à la profession

Dans cette section, les conditions d'accès à la profession du groupe de base de la CNP sont associées à des indicateurs conçus pour fournir une référence numérique aux conseillers. Les indicateurs Études/formation correspondent à un ordre hiérarchique des types d'études et de formation; ils peuvent également incorporer deux autres critères symbolisés par le signe « + » et la lettre « R » lorsqu'ils s'appliquent. Ces symboles indiquent qu'il peut y avoir des exigences autres que les études et la formation dans telle ou telle profession.

Milieu de travail/employeur

L'information sur les établissements et les industries d'emploi, contenu dans cette section du *Guide sur les carrières*, provient de l'énoncé principal du groupe de base de la CNP et est présentée sous forme de liste. Cette dernière n'est pas exhaustive car elle ne fait qu'indiquer les endroits où s'exerce le plus fréquemment cette profession.

Options professionnelles

Il existe dans la plupart des professions une certaine marge de mobilité ou de transférabilité, de mutation latérale, de promotion ou de spécialisation. Même si ces types de mobilité varient, on peut en déduire qu'il y a des compétences et des connaissances qui peuvent être adaptées à d'autres professions. C'est précisément là l'objet de cette rubrique : elle fait état de la possibilité d'un transfert à une autre profession ou à un autre emploi au sein de la même profession.

Professions semblables à ne pas confondre

Le contenu de cette rubrique est également inspiré de la CNP et fait état des professions qui sont semblables et que l'on pourrait confondre avec le groupe. Ces professions semblables sont donc citées avec leurs codes de groupe de la CNP. Il s'agit parfois simplement d'appellations retrouvées dans un groupe de base ou parfois le groupe de base lui-même.

Note

Deux types de renseignements sont présentés à la rubrique Note. Il s'agit de commentaires spontanés et factuels ou d'énoncés sur les cotes Activités physiques ou Conditions d'ambiance qui sont suivies d'un astérisque (*). Les commentaires spontanés et factuels précèdent toute autre information. Ce sont des renseignements de nature générale qui se rapportent habituellement à des spécialisations au sein d'une profession.

Lorsqu'une cote Activités physiques exige un astérisque, celui-ci vient après la cote. Il n'y en a pas à la rubrique Activités physiques du groupe spécimen 2212.1, Technologues en géologie et en minéralogie. Cependant, s'il y avait un astérisque après la cote **S** – Force 2 (Légère), cela affecterait la signification de la cote. **S** – Force 2 (Légère) signifie que l'exigence de Force se situe au niveau 2, soit Légère, dans l'ensemble de ce groupe professionnel. L'apposition de l'astérisque signifierait que certains emplois de ce groupe ont la cote 3, qui veut dire Moyenne. Généralement, un astérisque à la rubrique Activités physiques signifie un niveau plus élevé.

Dans le cas des Conditions d'ambiance, l'astérisque révèle que les risques potentiels dans une profession sont limités à certains emplois du groupe et non pas à la profession en tant que telle. Par exemple, dans la profession 2212.1, Technologues en géologie et en minéralogie, l'astérisque après la cote **H**8* Lieux de travail dangereux signifie qu'il y a possibilité de danger dans certains emplois de ce groupe.

Note aux utilisateurs : Les rubriques intitulées Options professionnelles, Professions semblables à ne pas confondre et Note n'apparaîtront pas si elles ne contiennent pas d'information.

Méthodologie d'attribution des cotes

Les cotes données dans le *Guide sur les carrières* ont été établies par des analystes chevronnés qui se sont inspirés de la méthode Delphi modifiée. L'objectif de la méthode Delphi est d'en arriver à des consensus de groupe au sujet de quantités ou d'événements inconnus. Les cotes sont principalement basées sur les Fonctions principales de chaque groupe de base de la CNP, mais on a également tenu compte de la possibilité de cotes particulières s'appliquant à chacune des appellations d'emploi mises en liste à la rubrique Exemples d'appellations d'emploi.

Quand, d'après la rubrique Fonctions principales, un groupe de base « peut » devoir accomplir telle tâche, celle-ci a été considérée comme moins importante dans la mesure où elle ne s'applique que pour un certain nombre de travailleurs au sein du groupe.

Après que tous les groupes de base eurent été cotés, ils ont été réorganisés par cotes. Autrement dit, on a présenté aux spécialistes tous les groupes de base cotés à la rubrique **L** – Lieux de travail L1 (Température ambiante contrôlée) ou **V** – Vue 1 (Acuité visuelle de près). Cette réorganisation des groupes de base a fait ressortir les cotes incorrectes et a permis de faire les corrections qui s'imposaient.

Les cotes dérivées des échelles de descripteurs correspondent aux critères de compétences de chaque profession employés dans le système de classification de la CNP. De plus, cette information s'inscrit en continuité avec celle qui paraît dans la CCDP. Les cotes pour les Aptitudes et les DPC sont basées sur les groupes à sept chiffres de la CCDP au sein des groupes de base de la CNP. Les cotes attribuées aux groupes sont le reflet des niveaux les plus récurrents pour les aptitudes et les fonctions de travailleurs dans les compilations de la CCDP. Ces cotes ont également été soumises à la méthode du consensus afin qu'elles reflètent, surtout, l'évolution des techniques en milieu de travail, de la structure de la CNP et, parfois, de la terminologie.

Les échelles pour les Activités physiques et les Conditions d'ambiance ont été révisées afin de reprendre un maximum d'information, axée sur les professions, de la CNP tout en conservant des liens avec les échelles utilisées auparavant. Ces échelles révèlent également un plus haut niveau de démarcation et de spécificité que les échelles antérieures.

Les indicateurs correspondant aux Intérêts et aux Études/formation sont des éléments nouveaux par rapport à la CCDP et sont fondés sur des principes théoriques différents. L'*Inventaire canadien des intérêts reliés au travail* consiste en un inventaire des intérêts à cinq facteurs dans lequel les cotes attribuées sont basées sur les activités effectuées dans l'exercice d'une profession et sur la prédominance de ces activités telles qu'exécutées par les personnes qui font ce travail. Les trois facteurs les plus significatifs sont attribués à chaque profession par ordre de prédominance. L'*Inventaire canadien des intérêts reliés au travail* n'avance pas une théorie de la personnalité en tant que fondement des cotes.

Les indicateurs Études/formation renvoient à divers types d'étude ou de formation, ou des deux, qui sont possibles ou exigés plutôt que d'indiquer le nombre d'années consacrées à des programmes de formation. La souplesse des programmes plutôt que la durée totale des études ou de la formation est une question importante à laquelle sont confrontés les éducateurs et les formateurs qui essaient de tenir compte des besoins de leur clientèle. Dans le *Guide sur les carrières,* on retient la gamme des indicateurs qui semblent pertinents dans un groupe professionnel, ce qui permet dès lors d'identifier les diverses sources de travailleurs dans les professions.

Chercher une profession dans le *Guide sur les carrières*

Les utilisateurs qui cherchent à retrouver, par son appellation d'emploi, une profession en particulier dans le *Guide sur les carrières* devraient consulter la *Classification nationale des professions 2001 : Index des appellations d'emploi*, ouvrage paru en volume détaché. Il contient la liste alphabétique des appellations et leurs codes respectifs de la CNP. Toutes les appellations d'emploi dans le *Guide sur les carrières* apparaissent également dans l'*Index des appellations d'emploi*, où elles sont suivies d'un code de quatre chiffres. Une recherche en ligne de l'*Index des appellations d'emploi* peut également être effectuée au http://www.hrdc-drhc.gc.ca/cnp, site Web de la CNP et du *Guide sur les carrières*.

Transition de la CCDP à la CNP

La CCDP, vol. 2 contenait des profils cotés (y compris des rubriques narratives) à quatre chiffres pour environ 400 professions. Toutefois, comme l'accent est passé actuellement des tâches aux compétences sur le marché du travail, il faut maintenant s'appuyer sur les compétences aux fins de counseling. Le *Guide sur les carrières* couvre 923 groupes professionnels en une présentation formelle unique à des fins de counseling et il est compatible avec la CNP 2001. La CNP constitue donc la norme nationale et elle remplace la CCDP, à titre de système en vigueur, depuis 1993.

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur le *Guide sur les carrières,* prière de s'adresser à :

Division de l'Information sur les compétences
Direction des Partenariats en ressources humaines
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage
Portage IV, 5e étage
Hull (Québec)
K1A 0J9

Téléphone : (819) 953-7454
Télécopieur : (819) 997-0227

Bibliographie

BOGNAR, C. J. *Concurrent Validity Study for the Canadian Work Preference Inventory,* rapport présenté à Emploi et Immigration Canada Ottawa, Bognar and Associates Social Research, 1986.

CANADA. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. *Classification nationale des professions : Descriptions des professions,* Ottawa, Communication Canada, 2001.

CANADA. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES. *Classification nationale des professions : Index des appellations d'emploi,* Ottawa, Communication Canada, 2001.

CANADA. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION. *Classification canadienne descriptive des professions,* vol. 1, Hull, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1981.

CANADA. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION. *Classification canadienne descriptive des professions,* vol. 2, Hull, Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1979.

CANADA. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION. *Classification nationale des professions : Descriptions des professions,* Ottawa, Groupe Communication Canada, 1993.

CANADA. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION. *Revision and Renorming of the General Aptitude Test Battery (GATB)*, Ottawa, Groupe Communication Canada, 1985.

CANADA. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION. *Tables de conversion de la Classification nationale des professions,* Ottawa, Groupe Communication Canada, 1993.

FINE, S. A. *Functional Job Analysis Scales: A Desk Aid,* Milwaukee, Sidney A. Fine Associates, 1989.

GAEL, S. *The Job Analysis Handbook for Business, Industry and Government,* vol. 1, Toronto, John Wiley and Sons, Inc., 1988.

GAEL, S. *The Job Analysis Handbook for Business, Industry and Government,* vol. 2, Toronto, John Wiley and Sons, Inc., 1988.

ILO. International Occupational Safety and health Information Centre (CIS). *International Hazard Datasheets on Occupations.* Plusieurs fiches techniques en ligne. Dernière mise à jour le 19 décembre 2000. <http://www.ilo.org/public/english/protection/safework/cis/products/index.htm>, 2002.

MILLER, A. R., D. J. Treiman, P. S. Cain et P. A. Roos. *Work, Jobs and Occupations Titles,* Washington, National Academy Press, 1980.

RICHARDSON, D. « Workplace Hazardous Materials Information System », *Occupational Health in Ontario*, vol. 2, no 8, 1987, pp. 36-43.

CANADA. MINISTÈRE DU TRAVAIL. « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail », *Sécurité et hygiène au travail*, bulletin, vol. 1, no 14, 1989.

TURCOTTE, M. et C. HAMORY. *Development of Scales to Measure Physical Activities in Occupations,* Ottawa, Direction de l'Information sur les professions et les carrières, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, (rapport interne), 1988.

Synopsis des Descripteurs de la CNP

APTITUDES

Les aptitudes sont cotées selon cinq niveaux, ceux-ci représentant la courbe de distribution normale du marché du travail.

G	Habileté générale à apprendre
V	Aptitude verbale
N	Aptitude numérique
S	Perception spatiale
P	Perception des formes
Q	Perception des écritures
K	Coordination motrice
F	Dextérité digitale
M	Dextérité manuelle

INTÉRÊTS

Trois des cinq facteurs descriptifs, présentés en ordre de prédominance; la minuscule indique une représentation moindre.

D	Directif
I	Innovateur
M	Méthodique
O	Objectif
S	Social

DONNÉES/RENSEIGNEMENTS, PERSONNES, CHOSES

D – Données/renseignements	**P – Personnes**	**C – Choses**
0 Synthétiser	0 Orienter – Conseiller	0 Ajuster – Monter
1 Coordonner	1 Négocier	1 Travailler avec précision
2 Analyser	2 Enseigner – Consulter – Agir comme consultant	2 Contrôler
3 Rassembler des données	3 Superviser	3 Conduire – Faire fonctionner
4 Calculer	4 Divertir	4 Opérer – Manipuler
5 Copier	5 Persuader	5 Assurer le fonctionnement
6 Comparer	6 Parler – Signaler	6 Alimenter – Retirer
7 —	7 Servir – Aider	7 Manutentionner – Voir à
8 Ne s'applique pas	8 Ne s'applique pas	8 Ne s'applique pas

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Un niveau est attribué à chaque facteur :

V – Vue

1 Acuité visuelle de près
2 Vision rapprochée
3 Vision de près et de loin
4 Champ visuel global

C – Distinction des couleurs

0 Ne s'applique pas
1 S'applique

H – Ouïe

1 Limitée
2 Communication verbale
3 Autre identification des sons

B – Position corporelle

1 Assis
2 Debout ou en marche
3 Assis, debout, en marche
4 Autres positions du corps

L – Coordination des membres

0 Ne s'applique pas
1 Coordination des membres supérieurs
2 Coordination de plusieurs membres

S – Force

1 Limitée
2 Légère
3 Moyenne
4 Forte

CONDITIONS D'AMBIANCE

L – Lieux de travail

L1 Température ambiante contrôlée
L2 Température ambiante non contrôlée
L3 Conditions climatiques
L4 Véhicule ou habitacle

H – Risques

H1 Substances chimiques dangereuses
H2 Agents biologiques
H3 Équipement, machinerie, outils
H4 Électricité
H5 Radiation
H6 Particules en suspension, chute d'objets
H7 Incendie, vapeur, surfaces chaudes
H8 Lieux de travail dangereux

D – Inconfort

D1 Bruit
D2 Vibration
D3 Odeurs
D4 Poussière non toxique
D5 Humidité

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PROFESSION

Indicateurs d'études et de formation

1 Pas d'études ou de formation officielles

2 Quelques années d'études secondaires, une formation en cours d'emploi ou de l'expérience

3 Diplôme d'études secondaires

4 Un cours pratique, une formation, des ateliers ou de l'expérience reliés à la profession

5 Apprentissage, formation spécialisée, formation professionnelle

6 Diplôme d'études collégiales, formation technique (certificat, diplôme)

7 Diplôme de premier cycle

8 Diplôme d'études supérieures ou diplôme d'études professionnelles

\+ Indique une condition additionnelle aux études et à la formation (c.-à-d. expérience approfondie, habileté manifeste ou créative, affectation, etc.)

R Certaines conditions d'accès sont réglementées dans ce groupe

Définitions des descripteurs

APTITUDES

Les aptitudes sont considérées comme la **capacité générale** d'une personne à apprendre les compétences dont elle a besoin pour effectuer ses tâches professionnelles, selon ses **aptitudes spécifiques** à assimiler l'information et à s'en servir pour agir.

Dans le *Guide sur les carrières,* les aptitudes sont caractérisées en fonction de l'échelle suivante, qui est basée sur la courbe de distribution normale du marché du travail canadien. Selon cette échelle, le niveau 1 est considéré comme le niveau d'aptitude qui s'applique aux 10 p. 100 supérieurs de la population active.

1 Les 10 p. 100 supérieurs de la population active
2 Le tiers supérieur, à l'exclusion des premiers 10 p. 100
3 Le tiers médian de la population active
4 Le tiers inférieur, à l'exclusion des derniers 10 p. 100
5 Les 10 p. 100 inférieurs de la population active

Neuf facteurs d'aptitudes sont cotés à l'échelle qui précède pour refléter le profil d'aptitudes nécessaire pour pouvoir effectuer le travail associé à une profession. L'échelle d'aptitudes est basée sur la Batterie générale des tests d'aptitudes « BGTA ».

G Habileté générale à apprendre

Habileté à comprendre des instructions et à en saisir les principes fondamentaux. Habileté à raisonner et à rendre des décisions.

V Aptitude verbale

Habileté à comprendre le sens des mots et les idées qui y sont associées et à les utiliser à bon escient. Habileté à comprendre la langue, à saisir la relation des mots et le sens des phrases et des paragraphes. Habileté à donner des renseignements ou à exprimer des idées d'une manière claire.

N Aptitude numérique

Habileté à faire rapidement des calculs exacts.

S Perception spatiale

Habileté à imaginer des formes géométriques et à représenter des volumes (formes à trois dimensions) à partir des dessins (représentations en deux dimensions). Habileté à saisir la relation fonctionnelle associée au mouvement des objets dans l'espace. Cette aptitude peut permettre de lire des plans ou de résoudre des problèmes de géométrie. On la décrit fréquemment comme l'aptitude à « visualiser » des objets à deux ou trois dimensions.

P Perception des formes

Habileté à relever les détails pertinents dans les objets, les illustrations ou les représentations graphiques. Habileté à faire des comparaisons et des contrôles visuels et à déceler des différences légères au niveau de la forme et de l'ombrage des figures et de la longueur et la largeur des lignes.

Q Perception des écritures

Habileté à discerner les détails importants dans l'information présenté verbalement ou sous forme de tableaux; habileté à voir des différences sur les copies, à relire des mots et des chiffres et à éviter les erreurs de perception dans les calculs mathématiques.

K Coordination motrice
Habileté à coordonner la vue et le mouvement des mains et des doigts pour exécuter des mouvements rapides et précis.

F Dextérité digitale
Habileté à mouvoir les doigts rapidement et avec précision pour manipuler des petits objets.

M Dextérité manuelle
Habileté à mouvoir les mains avec adresse. Habileté à prendre, à placer, à tourner des objets et à faire des mouvements circulaires.

INVENTAIRE CANADIEN DES INTÉRÊTS RELIÉS AU TRAVAIL

L'Inventaire canadien des intérêts reliés au travail englobe cinq intérêts professionnels :

DIRECTIF

Les personnes à caractère directif aiment maîtriser et prendre les situations en main. Elles aiment être responsables de projets qui requièrent de la planification, des prises de décisions et la coordination du travail du personnel. Il leur est facile de donner des directives et des instructions. Ces personnes aiment organiser leurs propres activités. Elles se perçoivent comme étant indépendantes et autonomes.

INNOVATEUR

Les personnes innovatrices aiment explorer les choses en profondeur et solutionner des problèmes en expérimentant. Elles sont intéressées à inventer et à créer différentes façons de résoudre des questions ou de présenter de l'information. Elles aiment les sujets scientifiques. Les personnes innovatrices préfèrent le défi des expériences nouvelles et inattendues. Elles s'adaptent facilement au changement.

MÉTHODIQUE

Les personnes méthodiques aiment avoir des directives claires et des méthodes organisées pour diriger leurs activités. Elles préfèrent travailler sous la direction ou sous la supervision des autres, selon les instructions données, ou se fier à des règles et à des procédures établies. Les personnes méthodiques aiment travailler à un projet à la fois. Elles aiment le travail routinier et exempt d'imprévus.

OBJECTIF

Les personnes objectives aiment travailler avec des outils, de l'équipement, des instruments et de la machinerie. Elles aiment réparer ou fabriquer des choses à partir de matériaux variés selon des spécifications et des techniques établies. La façon dont les choses fonctionnent et comment elles sont construites les intéressent.

SOCIAL

Les personnes sociales aiment travailler avec les gens. Elles aiment prendre soin des autres ou les aider à identifier leurs besoins et à résoudre leurs problèmes. Les personnes sociales aiment travailler et coopérer avec les autres. Le travail à contact interpersonnel les intéressent.

DONNÉES/RENSEIGNEMENTS, PERSONNES, CHOSES

D – Données/renseignements	P – Personnes	C – Choses
0 Synthétiser	0 Orienter – Conseiller	0 Ajuster – Monter
1 Coordonner	1 Négocier	1 Travailler avec précision
2 Analyser	2 Enseigner – Consulter – Agir comme consultant	2 Contrôler
3 Rassembler des données	3 Superviser	3 Conduire – Faire fonctionner
4 Calculer	4 Divertir	4 Opérer – Manipuler
5 Copier	5 Persuader	5 Assurer le fonctionnement
6 Comparer	6 Parler – Signaler	6 Alimenter – Retirer
7 —	7 Servir – Aider	7 Manutentionner – Voir à
8 Ne s'applique pas	8 Ne s'applique pas	8 Ne s'applique pas

D – Données/renseignements

Ce descripteur renvoie à l'information, aux connaissances et aux notions non concrètes relatives aux données/renseignements, aux personnes et aux choses obtenues par l'observation, la recherche, la visualisation et la création intellectuelle. Les données écrites s'expriment sous forme de chiffres, de mots et de symboles; les autres données sont des idées, des concepts et des expressions orales.

0 Synthétiser — intégrer des analyses de données pour découvrir des faits ou pour approfondir des connaissances, des concepts ou des interprétations.

1 Coordonner — déterminer le moment, le lieu et la succession des opérations ou des actions à entreprendre en fonction d'une analyse de données; mettre à exécution les décisions qui ont été prises ou rendre compte d'événements.

2 Analyser — étudier et évaluer des données. La proposition d'une alternative résulte souvent d'une telle évaluation.

3 Rassembler des données — accumuler une information qui est en général enregistrée matériellement, mais qui peut être conservée mentalement; grouper, collationner ou classer des renseignements au sujet de données, de personnes ou de choses. La rédaction d'un rapport ou l'exécution d'une tâche précise résulte souvent d'une telle compilation.

4 Calculer — faire des opérations arithmétiques et rendre compte des mesures prises à la suite de ces opérations, le cas échéant. Ne comprend pas le calcul.

5 Copier — effectuer une série de procédures et de fonctions ou de procédés opérationnels explicites basés sur la compréhension des directives ou de l'information nécessaire à l'exécution du travail.*

6 Comparer — identifier les caractéristiques évidentes de fonction, de structure ou de composition concernant des données, des personnes ou des choses (que ces caractéristiques soient similaires ou non aux normes établies).*

7 L'indice 7 n'est pas utilisé dans ce tableau de données.

8 Ne s'applique pas

* Changement par rapport à la CCDP, vol. 2, et la première édition du *Guide sur les carrières* – les définitions des niveaux 5 et 6 des Données/renseignements ont été modifiées afin de clarifier la distinction entre les fonctions *Copier* et *Comparer*.

P – Personnes

Ce descripteur renvoie aux êtres humains et concerne également des animaux traités individuellement.

0 Orienter – Conseiller — être en relation avec des individus dans toute leur entité afin de leur donner des avis ou des conseils ou de les guider pour résoudre les problèmes qui peuvent être réglés par l'application de principes juridiques, scientifiques, cliniques, spirituels ou professionnels.

1 Négocier — échanger des idées, des renseignements et des opinions avec d'autres pour parvenir conjointement à des décisions, à des conclusions ou à des solutions; collaborer fréquemment avec d'autres pour formuler des politiques et des programmes.

2 Enseigner – Consulter – Agir comme consultant — enseigner une matière à d'autres, donner des conseils ou former d'autres personnes (aussi des animaux) au moyen d'une explication, d'une démonstration et d'un exercice pratique contrôlé; faire des recommandations d'après son expertise dans le domaine.*

3 Superviser — définir ou interpréter des méthodes de travail pour un groupe ou une équipe de travailleurs, en leur affectant des tâches particulières, en maintenant entre eux de bonnes relations et en recherchant une meilleure productivité.

4 Divertir — amuser les autres d'une ou de plusieurs façons.

5 Persuader — influencer les gens en faveur d'un produit, d'un service ou d'un point de vue.

6 Parler – Signaler — parler ou faire des signes pour transmettre ou échanger de l'information. Assigner des tâches ou donner des directives à des aides.

7 Servir – Aider — s'occuper des besoins de personnes ou d'animaux, ou des demandes et des désirs implicites ou exprimés des personnes. Aider les autres travailleurs dans l'exécution de leurs tâches. **

8 Ne s'applique pas

* Changement par rapport à la CCDP, vol. 2 — les qualificatifs *Consulter* et *Agir comme consultant* ont été ajoutés au niveau 2 de l'intérêt pour les Personnes afin de refléter le passage, au Canada, d'une économie à fondement industriel à une économie fondée sur la connaissance, dans laquelle la consultation est devenue une activité dominante.

** Changement par rapport à la CCDP, vol.2 — le qualificatif *Aider* a été ajouté au niveau 7 de l'intérêt pour les Personnes afin de refléter la multiplication des professions qui procurent des fonctions de soutien.

C - Choses

Ce descripteur est habituellement appliqué à des objets tangibles ou virtuels, à des substances et à des matériaux de même qu'à des machines, outils et équipement et à des produits ou systèmes.*

0 **Ajuster – Monter** — régler des machines ou du matériel en remplaçant ou en modifiant des outils, des appareils, des dispositifs et des accessoires pour les préparer à remplir leur fonction, modifier leur marche ou les réparer.

1 **Travailler avec précision** — se servir de ses membres, d'outils ou d'instruments de travail pour déplacer, guider, placer, installer ou connecter avec des objets ou des matériaux afin de respecter des devis et des normes imparties. Le choix, le réglage et l'utilisation des outils, des objets ou des matériaux appropriés, ainsi que le réglage des outils pour l'exécution de la tâche, exigent beaucoup de discernement.

2 **Contrôler** — mettre en marche, arrêter, commander et régler le fonctionnement de machines ou de matériel conçus pour fabriquer ou traiter des objets ou des matériaux. L'utilisation de machines exige une mise au point et un ajustement minimum pendant l'exécution du travail. Le contrôle du matériel oblige à surveiller des jauges, des cadrans et d'autres appareils de mesure et à tourner des robinets et autres dispositifs pour régler la température, la pression, le débit de liquides, la vitesse de pompes et les réactions des matières.

3 **Conduire – Faire fonctionner** — mettre en marche, arrêter et commander la marche de machines ou d'équipement dont le parcours doit être gouverné ou guidé en vue de la fabrication ou du traitement ou pour déplacer des choses ou des personnes. Comporte des activités comme observer des jauges et des cadrans, évaluer des distances ainsi que la vitesse et la direction d'autres objets, tourner des manivelles et des volants, appuyer sur des embrayages ou des freins, pousser ou tirer des leviers ou des mécanismes de changement de vitesse. Les machines utilisées sont notamment des grues, des transporteurs, des tracteurs et des machines de levage, mais non des machines à bras, ni les machines avec moteur auxiliaire.

4 **Opérer – Manipuler** — se servir de ses membres, d'outils ou d'appareils spéciaux pour travailler, déplacer, installer, guider ou placer des objets ou des matériaux. Exige une action combinée de coordination motrice et de dextérité manuelle et digitale. Laisse place au jugement quant à la précision obtenue et au choix de l'outil, du matériau ou de l'objet approprié.

5 **Assurer le fonctionnement** — mettre en marche, arrêter et surveiller le fonctionnement de machines et de matériel. Exige le réglage des matériaux ou des commandes de la machine tel que le changement de guides, le réglage de minuteries et de thermomètres, la manœuvre des robinets pour permettre l'écoulement des matériaux et la commande de commutateurs en fonction de signaux lumineux. L'exécution de ces réglages n'exige que peu de discernement.

6 **Alimenter – Retirer** — glisser, jeter, plonger ou placer des matériaux dans des machines automatiques ou manœuvrées ou conduites par d'autres ouvriers, ou les en retirer.

7 **Manutentionner – Voir à** — voir à se servir de ses membres, d'outils à main ou d'appareils spéciaux pour travailler, déplacer ou transporter des objets ou des matériaux. La conformité aux normes ou le choix de l'outil, du matériau ou de l'objet approprié ne sont pas des facteurs significatifs.

8 **Ne s'applique pas.**

* Les modifications apportées à l'explication du facteur Choses et à ses niveaux sont le reflet de l'arrivée de la technologie de l'information et de l'avancement scientifique. Le concept élargi donne une indication plus précise de la nature du travail au sein d'une économie axée sur le savoir sans toutefois nuire à l'intégrité du facteur. Les distinctions de niveau demeurent inchangées tout comme la différenciation entre les facteurs Choses et Données bien que ces deux facteurs semblent être devenus de plus en plus interdépendants.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Lorsque les cotes associées aux Activités physiques visant un groupe professionnel sont suivies d'un astérisque (*), il faut consulter la rubrique Note du groupe pour en connaître la signification.

V - VUE

Ce descripteur correspond à l'usage fait de la vue au travail. Les niveaux sont organisés en fonction du champ visuel utilisé dans l'exécution d'un travail.

1 Acuité visuelle de près

Quelques-unes ou toutes les activités sont accomplies près du travailleur. L'étendue du champ de vision est limitée et exige une grande attention aux détails.

Les professions qui comportent une ou plusieurs fonctions principales exigeant une acuité visuelle de près sont codées à ce niveau. D'autres fonctions principales dans le même groupe de base peuvent exiger d'autres niveaux d'acuité visuelle, par exemple **Vision de près et de loin (3)** ou **Champ visuel global (4)**.

Exemples :
- assembler des micro-circuits imprimés
- usiner à tolérances précises
- tailler des pierres précieuses
- pratiquer la chirurgie

2 Vision rapprochée

Les fonctions sont exécutées à proximité du travailleur. Le champ de vision est plus étendu que dans le champ d'**acuité visuelle de près (1)**.

Exemples :
- lire et interpréter des dessins et des devis
- utiliser un clavier électronique et lire un écran électronique
- réparer un moteur d'automobile
- ajuster et utiliser divers outils mécaniques

3 Vision de près et de loin

Quelques activités exigent l'observation de procédés, d'objets ou de situations dans un environnement éloigné du travailleur. D'autres activités requièrent une **vision rapprochée (2)**.

Exemples :
- charger et décharger du matériel manuellement ou à l'aide d'équipement
- installer des tuiles ou des bardeaux sur les toits des édifices
- arpenter des propriétés pour en déterminer les limites réelles
- élaborer des stratégies de commercialisation en observant les fluctuations sur le parquet de la bourse

4 Champ visuel global

Les activités exigent l'usage de tout le champ visuel — **vision de près et de loin (3)** — aussi bien que la perception des distances et la vision périphérique.

Exemples :
- conduire un véhicule
- arbitrer un événement sportif
- combattre un incendie
- danser dans un ballet

C - DISTINCTION DES COULEURS

Ce descripteur correspond à l'usage de la distinction des couleurs pour reconnaître, distinguer et assortir des couleurs et les différentes nuances d'une même teinte.

0 Ne s'applique pas
La distinction des couleurs n'est pas nécessaire à l'exécution du travail.

Exemples :
- nettoyer des fenêtres
- donner de l'information au téléphone
- interviewer, embaucher ou superviser la formation du personnel
- traduire des documents

1 S'applique
La distinction des couleurs est nécessaire à l'exécution du travail.

Exemples :
- observer la signalisation pendant la conduite d'un véhicule
- installer, mettre à l'essai et réparer des circuits électriques
- restaurer et rénover des objets d'art dans les musées et les galeries d'art
- dessiner, construire et réparer des dentiers

H - OUÏE

Ce descripteur correspond à l'usage de l'ouïe dans l'exécution du travail. Les niveaux sont organisés en fonction du type de discrimination auditive nécessaire à l'exécution du travail.

1 Limitée
L'usage de l'ouïe est limité à des interactions verbales courtes ou peu fréquentes pour l'exécution du travail.

Exemples :
- dactylographier et faire la lecture d'épreuves de la correspondance
- couper et parer la viande, la volaille et le poisson selon le goût des clients
- transporter le linge à la buanderie et faire des courses
- assister les mineurs dans la construction d'installations souterraines

2 Communication verbale
Les activités professionnelles exigent une communication verbale avec des collègues, clients et le public, de façon régulière.

Exemples :
- se servir d'un système de répertoire téléphonique pour assister les clients
- résoudre des problèmes au travail et suggérer des mesures pour améliorer la productivité
- conseiller les familles des défunts pour organiser le service funéraire
- analyser un organisation et prodiguer des conseils sur les méthodes de gestion

3 Autre identification des sons
Les activités professionnelles exigent l'identification, l'évaluation ou la production de son. La **communication verbale (2)** n'est pas exclue à ce niveau.

Exemples :
- diriger des fanfares, des orchestres et des chœurs pendant les répétitions et les concerts
- administrer des tests audiométriques pour mesurer le degré de déficience auditive
- mettre à l'essai des systèmes et des composants automobiles à l'aide d'appareils pour en identifier les défectuosités
- piloter des bateaux de pêche à l'aide d'instruments de navigation

B - POSITION CORPORELLE

Ce descripteur correspond à la position de base du corps ou au mouvement du corps dans l'exécution du travail. Ces positions et mouvements vont de simple à complexe et de la posture sédentaire à une grande mobilité.

1 Assis

Les tâches professionnelles sont accomplies principalement dans la position assise. Certaines tâches peuvent être exécutées en position **debout ou en marche (2)**, toutefois ces postures sont d'importance secondaire.

Exemples :
- lire et réviser des textes destinées à être publiées ou diffusées
- préparer des rapports financiers
- transmettre des instructions de décollage et d'atterrissage aux pilotes
- interviewer des clients

2 Debout ou en marche

Les activités sont accomplies principalement en position debout ou en marche.

Exemples :
- couper et placer les cheveux
- préparer des ordonnances pour les clients
- préparer et cuisiner les repas
- livrer le courrier

3 Assis, debout, en marche

Ce niveau est attribué lorsque les tâches s'effectuent en position **assis (1)** et **debout ou en marche (2)**.

Exemples :
- enseigner aux élèves à l'aide d'exposés, de discussions, de présentations audiovisuelles et d'études sur le terrain
- estimer la valeur du terrain pour l'imposition des taxes
- assurer le fonctionnement adéquat des systèmes et de l'équipement en milieu de travail
- superviser et coordonner les activités des travailleurs qui coupent ou cousent les vêtements en tissu, en fourrure ou en cuir

4 Autres positions du corps

Les tâches sont accomplies dans les positions **assis (1)** ou **debout et en marche (2)** et dans d'autres positions, telles que pliée, accroupie, agenouillée et courbée.

Exemples :
- accomplir des tâches de manœuvre dans un entrepôt
- mesurer, couper et poser du tapis
- ajuster, réparer ou remplacer des pièces et des composants de systèmes automobiles
- traiter les malaises des patients par des manipulations au niveau de la colonne vertébrale

L - COORDINATION DES MEMBRES

Ce dernier renvoie à l'usage des membres dans l'exécution du travail.

0 Ne s'applique pas
Les activités n'exigent pas de coordination des membres.

Exemples :
- offrir des consultations et thérapies aux clients
- faire la lecture d'épreuves de documents avant la publication
- accueillir les clients à l'entrée d'une salle à manger
- répondre à des demandes de renseignements à un comptoir d'information

1 Coordination des membres supérieurs
Les activités exigent la coordination des membres supérieurs.

Exemples :
- taper au clavier
- faire des services d'entretien tels que la vidange d'huile, la lubrification et la mise au point
- se servir d'une caméra vidéo
- enseigner en langue des signes

2 Coordination de plusieurs membres
Les activités se font en coordonnant les mouvements des membres supérieurs avec ceux des membres inférieurs.

Exemples :
- creuser des fossés à l'aide de pelles
- opérer et conduire des automobiles, des fourgonnettes et des camions
- escalader des poteaux, des échelles et d'autres structures de soutien pour travailler à leur faîte
- participer à des compétitions de patinage artistique

S - FORCE

Ce descripteur correspond à la force nécessaire pour la manutention des charges, comme tirer, pousser, soulever ou déménager des objets, pendant l'exécution du travail.

1 Limitée
Les activités exigent de soulever jusqu'à 5 kg.

Exemples :
- examiner et analyser des données financières
- vendre de l'assurance
- mener des études de faisabilité économique et technique
- administrer et corriger des examens écrits

2 Légère
Les activités exigent de soulever des charges pesant de 5 kg à moins de 10 kg.

Exemples :
- réparer les semelles, les talons ou les autres parties des chaussures
- classer des documents dans des tiroirs, des classeurs ou des caisses de rangement
- préparer et cuisiner des repas
- réparer des peintures et des artefacts

3 Moyenne

Les activités exigent de soulever des charges pesant entre 10 kg et 20 kg.

Exemples :
- ajuster et opérer de l'équipement de finition ou finir des meubles à la main
- mesurer, tailler et poser le papier-peint sur les murs
- ajuster, remplacer ou réparer des composants mécaniques ou électriques à l'aide d'outils manuels ou d'équipement
- faire fonctionner des caméras pour enregistrer des événements en direct

4 Forte

Les activités exigent la manutention de charges pesant plus de 20 kg.

Exemples :
- faire fonctionner et entretenir l'équipement de pont sur les bateaux et accomplir d'autres tâches sur le pont
- pelleter le ciment dans les mélangeurs à ciment et accomplir d'autres tâches d'aide à l'entretien et à la réparation des routes
- mesurer, couper et ajuster les feuilles de gypse pour installation aux murs et aux plafonds
- faire fonctionner des scies à chaîne afin d'ébrancher les arbres et d'éclaircir la forêt dans les aires de reboisement

CONDITIONS D’AMBIANCE

Lorsque les cotes associées aux Conditions d’ambiance visant un groupe professionnel sont suivies d’un astérisque (*), il faut consulter la rubrique Note du groupe pour en connaître la signification.

L – LIEUX DE TRAVAIL

Ce descripteur indique si les activités professionnelles sont exercées à l’intérieur dans un environnement contrôlé, à l’intérieur dans un environnement non contrôlé, à l’extérieur ou dans un véhicule. Dans bien des professions, les Fonctions principales peuvent être exercées à plus d’un endroit. Le cas échéant, plus d’un code de Lieux de travail est attribué au groupe, par exemple :

- combattre les incendies et les prévenir
- faire l’entretien de l’intérieur et de l’extérieur des édifices
- gérer une exploitation agricole et tenir à jour les dossiers des opérations

L1 Température ambiante contrôlée

Ce descripteur correspond à un lieu de travail dans lequel la température est normale et contrôlée, par exemple un bureau, un hôpital ou une école.

L2 Température ambiante non contrôlée

Ce descripteur correspond à un lieu de travail intérieur qui présente des températures ou un taux d’humidité qui peuvent différer considérablement des conditions normales. Dans certains groupes, la nature même des fonctions exercées influe sur la température ou l’humidité du milieu de travail.

Exemples :
- extraire le charbon et le minerai de mines souterraines
- faire fonctionner des machines qui pressent ou soufflent le verre liquide
- transférer les stocks dans les congélateurs
- faire fonctionner des fours pour couler le métal afin de produire des moulages

L3 Conditions climatiques

Ce descripteur correspond à un lieu de travail extérieur dans lequel le travailleur est exposé à des changements de température et à des fluctuations saisonnières.

Exemples :
- entretenir les pelouses
- réparer les édifices, les ponts, les routes et les barrages
- utiliser une scie à chaîne pour élaguer et espacer les arbres
- livrer le courrier

L4 Véhicule ou habitacle

Ce descripteur correspond au lieu de travail que constitue l’espace intérieur de tout véhicule, y compris l’habitacle d’équipements lourds.

Exemples :
- conduire un autobus
- opérer une grue
- assurer le service aux passagers pendant les envolées
- opérer un métro

H – RISQUES

Ce descripteur identifie les dangers auxquels les travailleurs peuvent être exposés dans leur milieu de travail. Les codes donnent une indication du genre de risque qui peut être présent dans le milieu de travail. Ils ne sont pas une mesure de la fréquence, de la durée ou du degré d'exposition au risque, mais plutôt une indication de la présence ou de l'absence de ce risque.

H1 Substances chimiques dangereuses

Ce facteur identifie tout produit chimique qui peut mettre en danger la santé du travailleur par l'inhalation, l'absorption ou l'ingestion, le contact avec la peau ou les yeux de même que tout produit chimique qui peut s'enflammer ou exploser. Les substances peuvent être solides, liquides, gazeuses, en aérosol, ou sous toute autre forme, par exemple, les poussières.

Exemples :
- extraire le charbon (qui expose aux poussières de silice)
- enlever l'isolant à l'amiante
- joindre les briques avec du mortier (qui contient de la chaux)
- mélanger les pesticides pour l'arrosage des récoltes
- peinturer l'intérieur d'un édifice

H2 Agents biologiques

Ce facteur identifie les bactéries infectieuses et les virus auxquels les travailleurs peuvent être exposés à la suite d'un contact direct avec des matières infectées ou des micro-organismes ou lorsqu'ils manipulent ces substances.

Exemples :
- soigner des animaux malades
- faire une autopsie
- prodiguer des soins de santé
- examiner les incidences de maladies reliées à l'environnement et d'empoisonnements aux aliments
- effectuer des tests microbiologiques et des analyses de laboratoire

H3 Équipement, machinerie, outils

Ce facteur identifie la présence et l'usage d'équipement, de machinerie et d'outils mécaniques et manuels qui constituent une cause possible d'accident ou de blessure.

Exemples :
- opérer des machines d'usinage pour former le métal
- utiliser des outils manuels et électriques dans la fabrication d'articles en bois
- faire fonctionner des scies à chaîne pour éclaircir les arbres
- faire des opérations chirurgicales

H4 Électricité

Ce facteur indique l'exposition aux circuits électriques, aux fils à haute tension, aux transformateurs et autres équipements qui sont une source possible de choc électrique.

Exemples :
- installer ou réparer du filage électrique, des moteurs ou des générateurs
- maintenir des systèmes souterrains de production et de transmission d'électricité
- opérer du matériel semi-automatique de soudure à l'arc électrique
- réparer des appareils et des systèmes électriques industriels de contrôle

H5 Radiation

Ce facteur fait référence à l'exposition à une radiation ionisante (telle que rayons X ou substance radioactive) ou à une radiation non ionisante (telle que ondes radiophoniques, rayon infrarouge et ultraviolet et lumière visible) qui peuvent nuire à la santé du travailleur.

Exemples :

- prendre des rayons X des dents
- préparer et administrer des médicaments radioactifs
- opérer de l'équipement de soudage (ultraviolet)
- contrôler le trafic aérien à l'aide de radars, de radios et autre équipement (fréquences radiophoniques)
- mener des recherches atmosphériques (rayons laser visibles)
- créer des objets en verre (infrarouge)

H6 Particules en suspension, chute d'objets

Ce facteur est employé quand l'exposition à des particules en suspension ou la chute d'objets dans le milieu de travail constitue un danger de blessure. Les particules en suspension (par exemple, copeaux de bois, paillettes de métal, gravois) sont produites au cours de la manutention, du broyage, du concassage, d'un impact soudain ou d'une explosion des matériaux.

Exemples :

- opérer des machines d'usinage, telles que des tours et des meules
- construire des installations souterraines dans des mines à l'aide d'outils mécaniques ou manuels
- opérer une scie à chaîne pour abattre et élaguer les arbres
- opérer des engins de levage pour charger le stock sur les navires
- briqueter ou réparer des murs

H7 Incendie, vapeur, surfaces chaudes

Ce facteur fait référence à l'exposition au feu (plutôt qu'à l'exposition à des substances qui peuvent s'enflammer), aux émissions de vapeur et aux surfaces très chaudes qui sont un risque possible de blessure.

Exemples :

- combattre un incendie
- opérer de l'équipement de soudage au chalumeau
- cuisiner les repas
- forger le métal à la main ou à l'aide de machine de forgeage
- surveiller des fourneaux industriels

H8 Lieux de travail dangereux

Ce facteur fait référence aux lieux de travail qui sont intrinsèquement dangereux et qui présentent un risque de blessure pour les travailleurs. Ces lieux incluent les chantiers de construction, les installations souterraines, les charpentes structurelles érigées et le milieu maritime.

Exemples :

- construire des passages souterrains dans les mines
- poser les bardeaux sur les toits
- laver les surfaces vitrées à l'extérieur des édifices
- piloter des bateaux de pêche
- opérer de l'équipement sous-marin tel que sonar, vidéo, enregistreuse et autre

D – INCONFORT

Ce descripteur identifie les conditions du milieu de travail qui créent un inconfort, mais ne sont pas dangereuses. Ces fonctions d'ambiance sont traitées comme source d'inconfort et non pas comme source directe de blessures. Cependant, dans des conditions extrêmes, elles pourraient causer des blessures.

D1 Bruit

Cet inconfort est présent lorsque l'exécution des fonctions produit un bruit suffisant (constant ou intermittent) pour distraire ou causer une éventuelle perte d'audition.

Exemples :
- opérer des appareils de forage dans des mines souterraines
- utiliser des scies mécaniques pour l'abattage en forêt
- dynamiter les roches dans les mines
- opérer de l'équipement lourd sur les chantiers de construction
- utiliser des armes à feu

D2 Vibration

Cet inconfort fait référence aux mouvements d'oscillation ou de tremblement du corps dans l'exécution des fonctions.

Exemples :
- opérer un marteau perforateur pour briser la chaussée
- conduire un tracteur
- opérer une foreuse pour percer des trous de dynamitage dans les mines
- façonner le métal à l'aide de machinerie de forgeage

D3 Odeurs

Cet inconfort reflète la présence d'odeurs nocives, intenses et prolongées dans le milieu de travail.

Exemples :
- cuisiner les repas
- colorer, friser et placer les cheveux
- embaumer les corps
- utiliser des nettoyants industriels
- préparer les coupes de viande, volaille et poissons pour la vente

D4 Poussière non toxique

Cet inconfort reflète la présence de particules en suspension, non toxiques, provenant de poussières de tissu, de farine, de sable, de bran de scie et de plumes dans le milieu de travail.

Exemples :
- préparer de la pâte
- couper des fourrures ou des tissus pour la confection de vêtements
- opérer des machines à travailler le bois
- ramoner les cheminées
- déplumer la volaille

D5 Humidité

Cet inconfort s'applique aux activités qui exigent un contact direct avec de l'eau ou d'autres liquides.

Exemples :
- creuser des tranchées et des fossés
- trier et nettoyer les poissons et les mettre sur glace
- exercer la fonction de gardien de piscine
- opérer de l'équipement sonar sous-marin
- nettoyer et désinfecter l'équipement de laboratoire

INDICATEURS D'ÉTUDES ET DE FORMATION

Les indicateurs d'études et de formation reflètent à la fois les études et la formation exigées. Ils correspondent à huit types d'études ou de formation et à deux facteurs. Les deux facteurs sont inclus dans les cotes numériques quand il y a lieu et ils correspondent aux conditions d'accès à la profession qui ne peuvent être évaluées objectivement ou qui comportent une condition additionnelle (+) et qui réglementent la profession (R).

Plusieurs cotes sont attribuées à chaque profession, selon le cas, afin d'indiquer tous les choix possible d'études et de formation. Dans les cas où des études secondaires *et* un autre genre de formation sont exigés, la cote de diplôme d'études secondaires n'a pas été utilisée parce qu'on présume que des études secondaires à elles seules ne suffisent pas pour avoir accès à la profession.

REMARQUE : OCTROI DU PLUS BAS NIVEAU D'ACCÈS À UNE PROFESSION – Si la description de la CNP indique que les études ou la formation sont « habituellement » exigées, alors ces facteurs ont été considérés comme *étant exigés*. Si les études ou la formation portent la description « peuvent être » exigées, alors ces facteurs sont cotés comme *n'étant pas exigés*. Dans tous les autres cas, les études ou la formation énoncées dans la description ont été cotées comme choix possible.

DESCRIPTION DES INDICATEURS

1 **Aucune étude ou formation officielle exigée**
La profession n'exige aucune étude ou formation officielle.

2 **Quelques années d'études secondaires, une formation en cours d'emploi ou de l'expérience**
Quelques années d'études secondaires sont exigées ou encore une formation en cours d'emploi ou de l'expérience reliée à la profession sont suffisantes. Quelques années d'études secondaires peuvent être jumelées à une formation en cours d'emploi ou à de l'expérience antérieure reliée à la profession.

3 **Diplôme d'études secondaires**
Un diplôme d'études secondaires est exigé.

4 **Un cours pratique, une formation, des ateliers ou de l'expérience reliés à la profession**
Un cours pratique, une formation, des ateliers ou de l'expérience reliés à la profession (habituellement après avoir terminé les études secondaires) sont exigés. Les cours pratiques font référence aux cours suivis dans des institutions de formation spécialisée, des collèges, des universités ou d'autres établissements de formation, mais sans achever un programme.

5 **Apprentissage, formation spécialisée, formation professionnelle**
Un programme d'apprentissage, un programme de formation spécialisée (p. ex. une formation en milieu hospitalier pour les infirmières et les infirmiers) ou un programme de formation professionnelle est exigé.

6 **Diplôme d'études collégiales ou techniques (certificat, diplôme)**
Un programme d'études collégiales ou techniques est exigé, menant soit à un certificat, soit à un diplôme.

7 **Diplôme de premier cycle**
Un diplôme d'études universitaires au niveau du baccalauréat est exigé.

8 **Diplôme d'études supérieures ou diplôme d'études professionnelles**
Un diplôme d'études universitaires au niveau de la maîtrise ou du doctorat est exigé. Les diplômes d'études professionnelles qui requièrent des études additionnelles au-delà d'un baccalauréat sont aussi cotés à ce niveau (p. ex. études en droit, en dentisterie, en pharmacie, en médecine vétérinaire).

+ Condition additionnelle aux études et à la formation

Il peut s'agir d'une expérience approfondie, d'une habileté manifeste, d'une habileté créative, d'une affectation, d'expériences pratiques et de stages qui ne sont pas visés par les autres descripteurs des études et de formation. Quand une condition additionnelle pour une profession est spécifiée dans la CNP, le symbole « + » est rattaché aux cotes numériques ou est indiqué séparément. Le niveau d'expérience exigé peut varier selon les industries ou les employeurs. L'habileté manifeste peut être révélée dans un dossier de présentation ou par le résultat d'un examen. L'habileté créative est exigée des artistes, des interprètes et des athlètes. Même si deux ou plusieurs de ces facteurs sont exigés pour une profession, par exemple une expérience approfondie ainsi qu'une habileté manifeste, seulement un « + » apparaîtra avec des précisions dans le texte.

R Conditions d'accès réglementées existent pour ce groupe

Le facteur « R » est ajouté aux cotes afin d'indiquer qu'une exigence réglementée s'applique à la profession. Les exigences réglementées visent les permis, les certificats ou l'adhésion à une association. Quand deux exigences réglementées ou plus s'appliquent, un seul « R » apparaît et des détails sont donnés dans le texte.

Structure de la classification

Structure des grands groupes de la *Classification nationale des professions*

00	Cadres supérieurs/cadres supérieures
01/09	Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion
11	Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance
12	Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau
14	Personnel de bureau
21	Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées
22	Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées
31	Personnel professionnel des soins de santé
32	Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé
34	Personnel de soutien des services de santé
41	Personnel professionnel des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion
42	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion
51	Personnel professionnel des arts et de la culture
52	Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs
62	Personnel spécialisé de la vente et des services
64	Personnel intermédiaire de la vente et des services
66	Personnel élémentaire de la vente et des services
72/73	Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie
74	Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation
76	Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé
82	Personnel spécialisé du secteur primaire
84	Personnel intermédiaire du secteur primaire
86	Personnel élémentaire du secteur primaire
92	Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique
94/95	Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage
96	Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique

Classification de la structure du *Guide sur les carrières*

Gestion

GRAND GROUPE 00
CADRES SUPÉRIEURS/CADRES SUPÉRIEURES

001 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures

0011 Membres des corps législatifs

0012 Cadres supérieurs/cadres supérieures – administration publique

0013 Cadres supérieurs/cadres supérieures – services financiers, communications et autres services aux entreprises

0014 Cadres supérieurs/cadres supérieures – santé, enseignement, services communautaires et sociaux et associations mutuelles

0015 Cadres supérieurs/cadres supérieures – commerce, radiotélédiffusion et autres services n.c.a.*

0016 Cadres supérieurs/cadres supérieures – production de biens, services d'utilité publique, transport et construction

GRAND GROUPE 01/09
CADRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRE PERSONNEL DE GESTION

011 Directeurs/directrices des services administratifs

0111 Directeurs financiers/directrices financières

0112 Directeurs/directrices des ressources humaines

0113 Directeurs/directrices des achats

0114 Directeurs/directrices d'autres services administratifs

012 Directeurs/directrices des services financiers et des services aux entreprises

0121 Directeurs/directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier

- 0121.1 Directeurs/directrices des assurances
- 0121.2 Directeurs/directrices de service immobilier
- 0121.3 Directeurs/directrices des courtiers en hypothèques
- 0121.4 Directeurs/directrices des ventes de valeurs mobilières

0122 Directeurs/directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements

- 0122.1 Directeurs/directrices de banques et autres services de placements
- 0122.2 Directeurs/directrices du crédit

0123 Directeurs/directrices d'autres services aux entreprises

013 Directeurs/directrices des services de communications (sauf la radiotélédiffusion)

0131 Directeurs/directrices de la transmission des télécommunications

0132 Directeurs/directrices des services postaux et de messageries

* n.c.a = non classé ailleurs

021 Directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatiques

0211 Directeurs/directrices des services de génie

0212 Directeurs/directrices de services d'architecture et de sciences

0213 Gestionnaires des systèmes informatiques

031 Directeurs/directrices des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux

0311 Directeurs/directrices des soins de santé

0312 Administrateurs/administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle

- 0312.1 Administrateurs/administratrices de faculté
- 0312.2 Registraires
- 0312.3 Administrateurs/administratrices d'autres types d'écoles de formation professionnelle

0313 Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire

- 0313.1 Directeurs/directrices d'école
- 0313.2 Administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire

0314 Directeurs/directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels

041 Directeurs/directrices de la fonction publique

0411 Gestionnaires de la fonction publique – élaboration de politiques et de l' administration de programmes sociaux et de santé

0412 Gestionnaires de la fonction publique – analyse économique, élaboration de politiques et administration de programmes

0413 Gestionnaires de la fonction publique – élaboration de politiques et administration de programmes d'enseignement

0414 Autres gestionnaires de la fonction publique

051 Directeurs/directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs

0511 Directeurs/directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art

0512 Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène

0513 Directeurs/directrices de programmes et de services de sports et de loisirs

061 Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité

0611 Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité

- 0611.1 Directeurs/directrices des ventes
- 0611.2 Directeurs/directrices du marketing
- 0611.3 Directeurs/directrices de la publicité
- 0611.4 Directeurs/directrices des relations publiques
- 0611.5 Directeurs/directrices du commerce électronique

062 Directeurs/directrices – commerce de détail

0621 Directeurs/directrices – commerce de détail

063 Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement

0631 Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires
0632 Directeurs/directrices de services d'hébergement

064 Directeurs/directrices des services de protection

0641 Officiers/officières de direction des services de police
0642 Chefs et officiers supérieurs/officières supérieures des services d'incendie
0643 Officiers/officières de direction des Forces armées

065 Directeurs/directrices d'autres services

0651 Directeurs/directrices d'autres services

071 Directeurs/directrices de la construction et du transport

0711 Directeurs/directrices de la construction
0712 Constructeurs/constructrices et rénovateurs/rénovatrices en construction domiciliaire
0713 Directeurs/directrices des transports
- 0713.1 Directeurs/directrices des transports – opérations
- 0713.2 Directeurs/directrices des transports – mouvement du fret

072 Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles

0721 Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles
- 0721.1 Directeurs/directrices d'exploitation d'immeubles
- 0721.2 Directeurs/directrices de l'entretien d'immeubles

081 Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)

0811 Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)

091 Directeurs/directrices de la fabrication et des services d'utilité publique

0911 Directeurs/directrices de la fabrication
0912 Directeurs/directrices des services d'utilité publique
- 0912.1 Directeurs/directrices du service des eaux
- 0912.2 Directeurs/directrices de réseaux de distribution d'électricité
- 0912.3 Directeurs/directrices de l'approvisionnement en gaz naturel
- 0912.4 Directeurs/directrices de la distribution de produits pétroliers
- 0912.5 Directeurs/directrices de services de lutte contre la pollution de l'eau
- 0912.6 Directeurs/directrices de systèmes de gestion des déchets

GRAND GROUPE 11
PERSONNEL PROFESSIONNEL EN GESTION DES AFFAIRES ET EN FINANCE

111 Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité

1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables
- 1111.1 Vérificateurs/vérificatrices
- 1111.2 Comptables

1112 Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements
- 1112.1 Analystes financiers/analystes financières
- 1112.2 Analystes en placements

1113 Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs
- 1113.1 Agents/agentes en valeurs et agents/agentes en placements
- 1113.2 Négociateurs/négociatrices en valeurs

1114 Autres agents financiers/agentes financières
- 1114.1 Planificateurs financiers/planificatrices financières
- 1114.2 Inspecteurs/inspectrices et vérificateurs financiers/vérificatrices financières
- 1114.3 Investigateurs financiers/investigatrices financières
- 1114.4 Preneurs/preneuses ferme
- 1114.5 Agents/agentes de fiducie
- 1114.6 Courtiers/courtières en hypothèques

112 Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises

1121 Spécialistes des ressources humaines

1122 Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion
- 1122.1 Consultants/consultantes en gestion
- 1122.2 Consultants/consultantes en publicité

GRAND GROUPE 12
PERSONNEL SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION ET EN TRAVAIL DE BUREAU

121 Personnel de supervision du travail de bureau

1211 Superviseurs/superviseures de commis de bureau et de soutien administratif

1212 Superviseurs/superviseures de commis de finance et d’assurance

1213 Superviseurs/superviseures de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d’autres commis à l’information

1214 Surveillants/surveillantes de services postaux et de messageries

1215 Superviseurs/superviseures de commis à la transcription, à la distribution et aux horaires

122 Personnel administratif et de réglementation

1221 Agents/agentes d'administration
1222 Adjoints/adjointes de direction
1223 Agents/agentes du personnel et recruteurs/recruteuses
1224 Agents/agentes de gestion immobilière
1225 Agents/agentes aux achats
1226 Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements
1227 Juges de paix et officiers/officières de justice
- 1227.1 Officiers/officières de justice
- 1227.2 Juges de paix

1228 Agents/agentes d'immigration, d'assurance-emploi et du revenu
- 1228.1 Agents/agentes d'immigration
- 1228.2 Agents/agentes d'assurance-emploi
- 1228.3 Agents/agentes et inspecteurs/inspectrices des douanes
- 1228.4 Agents/agentes de taxes d'accise

123 Personnel d'administration des finances et des assurances

1231 Teneurs/teneuses de livres
1232 Agents/agentes de prêts
1233 Experts/expertes en sinistres et rédacteurs/rédactrices sinistres
- 1233.1 Experts/expertes en sinistres
- 1233.2 Rédacteurs/rédactrices sinistres

1234 Assureurs/assureures
1235 Estimateurs/estimatrices et évaluateurs/évaluatrices
- 1235.1 Estimateurs/estrimatrices
- 1235.2 Experts/expertes en évaluation d'entreprise
- 1235.3 Évaluateurs/évaluatrices

1236 Courtiers/courtières en douanes, courtiers/courtières maritimes et autres courtiers/courtières
- 1236.1 Courtiers/courtières en douanes
- 1236.2 Courtiers maritimes/courtières maritimes

124 Personnel en secrétariat

1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
1242 Secrétaires juridiques
1243 Secrétaires médicaux/secrétaires médicales
1244 Rapporteurs/rapporteuses judiciaires et transcripteurs médicaux/transcriptrices médicales
- 1244.1 Rapporteurs judiciaires/rapporteuses judiciaires
- 1244.2 Transcripteurs médicaux/transcriptrices médicales

GRAND GROUPE 14
PERSONNEL DE BUREAU

141 Commis au travail général de bureau

1411 Commis de bureau généraux/commis de bureau générales
1413 Commis au classement et à la gestion de documents
- 1413.1 Commis à la gestion de documents
- 1413.2 Commis au classement
- 1413.3 Techniciens/techniciennes des dossiers médicaux

1414 Réceptionnistes et standardistes
- 1414.1 Réceptionnistes
- 1414.2 Employés/employées à l’admission dans un hôpital
- 1414.3 Réceptionnistes de cabinet de médecin ou de dentiste
- 1414.4 Standardistes
- 1414.5 Téléphonistes au service des abonnés absents
- 1414.6 Commis à la réception (sauf dans les hôtels)

142 Commis en bureautique et en éditique

1422 Commis à la saisie de données
1423 Opérateurs/opératrices d’équipement d’éditique et personnel assimilé
- 1423.1 Opérateurs/opératrices d’équipement d’éditique
- 1423.2 Annotateurs/annotatrices de copies
- 1423.3 Préposés/préposées à la saisie des données (composition)
- 1423.4 Préposés/préposées à la sortie des données (composition)
- 1423.5 Opérateurs/opératrices d’équipement de pré-mise en train
- 1423.6 Opérateurs/opératrices à la préparation de dossiers

1424 Téléphonistes

143 Commis des finances et de l’assurance

1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé
1432 Commis à la paye
1433 Représentants/représentantes au service à la clientèle – services financiers
1434 Commis de banque, d’assurance et d’autres services financiers
- 1434.1 Commis de banque
- 1434.2 Commis d’assurance
- 1434.3 Autres commis de services financiers

1435 Agents/agentes de recouvrement

144 Commis de soutien administratif

1441 Commis de soutien administratif
1442 Commis des services du personnel
1443 Commis des services judiciaires

145 Commis de bibliothèque, de correspondance et à l’information

1451 Commis de bibliothèque

1452 Correspondanciers/correspondancières, commis aux publications et personnel assimilé

- 1452.1 Commis aux petites annonces
- 1452.2 Correspondanciers/correspondancières
- 1452.3 Adjoints/adjointes à la rédaction et commis aux publications
- 1452.4 Correcteurs/correctrices d’épreuves
- 1452.5 Lecteurs/lectrices de manuscrits et préposés/préposées aux coupures de journaux

1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l’information et personnel assimilé

- 1453.1 Commis aux services à la clientèle dans des établissements de commerce au détail
- 1453.2 Commis de centres d’appel
- 1453.3 Commis aux services à la clientèle dans les compagnies d’assurance, de téléphone et les entreprises de service d’utilité publique
- 1453.4 Commis à l’information

1454 Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques

- 1454.1 Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes
- 1454.2 Commis aux statistiques

146 Commis des services postaux et de messageries

1461 Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé

- 1461.1 Commis des postes
- 1461.2 Trieurs/trieuses de courrier
- 1461.3 Commis à la salle du courrier

1462 Facteurs/factrices

1463 Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte

147 Commis à l’expédition et à la distribution

1471 Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires

1472 Magasiniers/magasinières et commis aux pièces

1473 Commis à la production

1474 Commis aux achats et à l’inventaire

- 1474.1 Commis aux achats
- 1474.2 Commis à l’inventaire

1475 Répartiteurs/répartitrices et opérateurs radio/opératrices radio

- 1475.1 Répartiteurs/répartitrices
- 1475.2 Opérateurs radio/opératrices radio

1476 Horairistes de trajets et préposés/préposées à l’affectation des équipages

GRAND GROUPE 21
PERSONNEL PROFESSIONNEL DES SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

211 Professionnels/professionnelles des sciences physiques

2111 Physiciens/physiciennes et astronomes
- 2111.1 Physiciens/physiciennes
- 2111.2 Astronomes

2112 Chimistes

2113 Géologues, géochimistes et géophysiciens/géophysiciennes

2114 Météorologistes

2115 Autres professionnels/professionnelles des sciences physiques
- 2115.1 Métallurgistes
- 2115.2 Scientifiques en science du sol
- 2115.3 Spécialistes des matériaux

212 Professionnels/professionnelles des sciences de la vie

2121 Biologistes et autres scientifiques
- 2121.1 Biologistes
- 2121.2 Microbiologistes et biologistes moléculaires

2122 Professionnels/professionnelles des sciences forestières

2123 Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture

213 Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique

2131 Ingénieurs civils/ingénieures civiles

2132 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes

2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes

2134 Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes

214 Autres professionnels/professionnelles en génie

2141 Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication

2142 Ingénieurs/ingénieures métallurgistes et des matériaux

2143 Ingénieurs miniers/ingénieures minières

2144 Ingénieurs géologues/ingénieures géologues

2145 Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du raffinage du pétrole

2146 Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale

2147 Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures en logiciel)
- 2147.1 Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes et ingénieurs/ingénieures en matériel de télécommunications
- 2147.2 Ingénieurs/ingénieures en systèmes de réseaux et ingénieurs/ingénieures de la communication de données

2148 Autres ingénieurs/ingénieures, n.c.a.

2148.1 Ingénieurs agricoles/ingénieures agricoles et en bio-ressources

2148.2 Ingénieurs biomédicaux/ingénieures biomédicales

2148.3 Ingénieurs physiciens/ingénieures physiciennes et scientifiques en génie

2148.4 Ingénieurs navals/ingénieures navales

2148.5 Ingénieurs/ingénieures en textiles

215 Professionnels/professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage

2151 Architectes

2152 Architectes paysagistes

2153 Urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols

2154 Arpenteurs-géomètres/arpenteuses-géomètres

216 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires

2161 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires

2161.1 Mathématiciens/mathématiciennes

2161.2 Statisticiens/statisticiennes

2161.3 Actuaires

217 Professionnels/professionnelles en informatique

2171 Analystes et consultants/consultantes en informatique

2171.1 Analystes et consultants/consultantes en informatique

2171.2 Analystes de la sécurité des systèmes

2171.3 Analystes de l'assurance de la qualité de l'informatique

2171.4 Vérificateurs/vérificatrices de systèmes

2172 Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données

2172.1 Analystes de bases de données

2172.2 Administrateurs/administratrices de données

2173 Ingénieurs/ingénieures en logiciel

2174 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs

2174.1 Programmeurs/programmeuses

2174.2 Développeurs/développeuses en médias interactifs

2175 Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web

GRAND GROUPE 22
PERSONNEL TECHNIQUE RELIÉ AUX SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES

221 Personnel technique des sciences physiques

2211 Technologues et techniciens/techniciennes en chimie

2211.1 Technologues en chimie

2211.2 Techniciens/techniciennes en chimie

2212 Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie

2212.1 Technologues en géologie et en minéralogie

2212.2 Techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie

2213 Techniciens/techniciennes en météorologie

222 Personnel technique des sciences de la vie

2221 Technologues et techniciens/techniciennes en biologie

- 2221.1 Technologues en biologie
- 2221.2 Techniciens/techniciennes en biologie

2222 Inspecteurs/inspectrices des produits agricoles et de la pêche

- 2222.1 Inspecteurs/inspectrices du poisson et des produits de la pêche
- 2222.2 Inspecteurs/inspectrices de fruits et de légumes
- 2222.3 Inspecteurs/inspectrices de produits céréaliers
- 2222.4 Inspecteurs/inspectrices de viandes
- 2222.5 Inspecteurs/inspectrices en protection des végétaux

2223 Technologues et techniciens/techniciennes en sciences forestières

2224 Techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche

2225 Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture

- 2225.1 Spécialistes des arbres et des arbustes et techniciens/techniciennes en service d'entretien d'arbres
- 2225.2 Responsables de l'entretien d'un terrain de golf
- 2225.3 Horticulteurs/horticultrices
- 2225.4 Concepteurs-paysagistes/conceptrices-paysagistes, techniciens/techniciennes et technologues en architecture paysagère
- 2225.5 Jardiniers-paysagistes/jardinières-paysagistes
- 2225.6 Paysagistes
- 2225.7 Spécialistes de pelouses

223 Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel

2231 Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil

- 2231.1 Technologues en génie civil
- 2231.2 Techniciens/techniciennes en génie civil

2232 Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique

- 2232.1 Technologues en génie mécanique
- 2232.2 Techniciens/techniciennes en génie mécanique

2233 Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication

- 2233.1 Technologues en génie industriel et en génie de fabrication
- 2233.2 Techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication

2234 Estimateurs/estimatrices en construction

224 Personnel technique en génie électronique et électrique

2241 Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique

- 2241.1 Technologues en génie électronique et électrique
- 2241.2 Techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique

2242 Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens de consommation)

2243 Techniciens/techniciennes et mécaniciens/mécaniciennes d'instruments industriels

2244 Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs

2244.1 Mécaniciens/mécaniciennes et techniciens/techniciennes d'instruments d'aéronefs

2244.2 Mécaniciens/mécaniciennes et techniciens/techniciennes en équipement électrique d'aéronef

2244.3 Mécaniciens/mécaniciennes et techniciens/techniciennes en avionique

2244.4 Inspecteurs/inspectrices en avionique

225 Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie

2251 Technologues et techniciens/techniciennes en architecture

2252 Designers industriels/designers industrielles

2253 Technologues et techniciens/techniciennes en dessin

2253.1 Technologues en dessin

2253.2 Techniciens/techniciennes en dessin

2254 Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques

2254.1 Technologues en arpentage et en techniques géodésiques

2254.2 Techniciens/techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques

2255 Technologues et techniciens/techniciennes en cartographie et personnel assimilé

2255.1 Technologues et techniciens/techniciennes en cartographie

2255.2 Technologues et techniciens/techniciennes en photogrammétrie

2255.3 Technologues et techniciens/techniciennes en levés aériens

2255.4 Technologues et techniciens/techniciennes en télédétection

2255.5 Technologues et techniciens/techniciennes en systèmes d'information géographique (SIG)

226 Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation

2261 Vérificateurs/vérificatrices et essayeurs/essayeuses des essais non destructifs

2262 Inspecteurs/inspectrices d'ingénierie et officiers/officières de réglementation

2262.1 Inspecteurs/inspectrices des anomalies des véhicules motorisés

2262.2 Enquêteurs/enquêteuses d'accidents ferroviaires

2262.3 Inspecteurs/inspectrices de la navigabilité aérienne

2262.4 Inspecteurs/inspectrices des poids et mesures

2263 Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail

2264 Inspecteurs/inspectrices en construction

227 Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des services de transport

2271 Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien

2271.1 Pilotes

2271.2 Mécaniciens/mécaniciennes de bord (officiers/officières en second)

2271.3 Instructeurs/instructrices de vol

2272 Spécialistes du contrôle de la circulation aérienne et personnel assimilé

- 2272.1 Contrôleurs/contrôleuses de la circulation aérienne
- 2272.2 Agents/agentes de régulation des vols
- 2272.3 Spécialistes de l'information de vol

2273 Officiers/officières de pont du transport par voies navigables

2274 Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables

2275 Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et régulateurs/régulatrices de la circulation maritime

- 2275.1 Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire
- 2275.2 Régulateurs/régulatrices de la circulation maritime

228 Personnel technique en informatique

2281 Opérateurs/opératrices en informatique, opérateurs/opératrices réseau et techniciens/techniciennes Web

- 2281.1 Opérateurs/opératrices en informatique et opérateurs/opératrices de réseau
- 2281.2 Techniciens/techniciennes Web

2282 Agents/agentes de soutien aux utilisateurs

2283 Évaluateurs/évaluatrices de logiciels et de systèmes informatiques

GRAND GROUPE 31
PERSONNEL PROFESSIONNEL DES SOINS DE SANTÉ

311 Médecins, dentistes et vétérinaires

3111 Médecins spécialistes

- 3111.1 Médecins spécialistes en médecine clinique
- 3111.2 Médecins spécialistes en médecine de laboratoire
- 3111.3 Médecins spécialistes en chirurgie

3112 Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale

3113 Dentistes

3114 Vétérinaires

312 Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé

3121 Optométristes

3122 Chiropraticiens/chiropraticiennes

3123 Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé

- 3123.1 Docteurs/docteures en médecine podiatrique
- 3123.2 Podologues et podiatres
- 3123.3 Naturopathes
- 3123.4 Orthoptistes
- 3123.5 Ostéopathes

313 Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes

3131 Pharmaciens/pharmaciennes

- 3131.1 Pharmaciens communautaires/pharmaciennes communautaires et pharmaciens/pharmaciennes d'hôpitaux
- 3131.2 Pharmaciens industriels/pharmaciennes industrielles

3132 Diététistes et nutritionnistes

314 Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation

3141 Audiologistes et orthophonistes

- 3141.1 Audiologistes
- 3141.2 Orthophonistes

3142 Physiothérapeutes

3143 Ergothérapeutes

3144 Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation

315 Professionnels/professionnelles en sciences infirmières

3151 Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures

3152 Infirmiers autorisés/infirmières autorisées

- 3152.1 Infirmiers autorisés/infirmières autorisées en soins généraux
- 3152.2 Infirmiers/infirmières en santé du travail
- 3152.3 Infirmiers/infirmières en santé communautaire
- 3152.4 Infirmiers/infirmières en psychiatrie
- 3152.5 Consultants/consultantes en soins infirmiers
- 3152.6 Chercheurs infirmiers/chercheuses infirmières en sciences infirmières
- 3152.7 Infirmiers cliniciens/infirmières cliniciennes

GRAND GROUPE 32
PERSONNEL TECHNIQUE ET PERSONNEL SPÉCIALISÉ DU SECTEUR DE LA SANTÉ

321 Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)

3211 Technologues médicaux/technologues médicales et assistants/assistantes en anatomopathologie

- 3211.1 Technologues médicaux/technologues médicales
- 3211.2 Assistants/assistantes en anatomopathologie

3212 Techniciens/techniciennes de laboratoire médical

3213 Technologues et techniciens/techniciennes en santé animale

3214 Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardio-vasculaires et technologues cardio-pulmonaires

- 3214.1 Inhalothérapeutes
- 3214.2 Perfusionnistes cardio-vasculaires
- 3214.3 Technologues cardio-pulmonaires

3215 Technologues en radiation médicale

- 3215.1 Technologues en radiologie
- 3215.2 Technologues en médecine nucléaire
- 3215.3 Technologues en radio-oncologie

3216 Technologues en échographie

3217 Technologues en cardiologie

3218 Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.

- 3218.1 Technologues en électroencéphalographie (EEG)
- 3218.2 Technologues en électromyographie (EMG)

3219 Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)

- 3219.1 Techniciens/techniciennes en diététique
- 3219.2 Ocularistes
- 3219.3 Prothésistes et orthésistes
- 3219.4 Techniciens prothésistes/techniciennes prothésistes et techniciens orthésistes/techniciennes orthésistes

322 Personnel technique en soins dentaires

3221 Denturologistes

3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires

- 3222.1 Hygiénistes dentaires
- 3222.2 Thérapeutes dentaires

3223 Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires

- 3223.1 Technologues et techniciens/techniciennes dentaires
- 3223.2 Auxiliaires dans les laboratoires dentaires

323 Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)

3231 Opticiens/opticiennes d'ordonnances

3232 Sages-femmes et praticiens/praticiennes des médecines douces

- 3232.1 Sages-femmes
- 3232.2 Acupuncteurs/acupunctrices
- 3232.3 Praticiens/praticiennes de la médecine chinoise
- 3232.4 Herboristes
- 3232.5 Homéopathes
- 3232.6 Réflexologues
- 3232.7 Rolfeurs/rolfeuses

3233 Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires

- 3233.1 Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires
- 3233.2 Techniciens/techniciennes de salle d'opération

3234 Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical

3235 Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic

- 3235.1 Audioprothésistes
- 3235.2 Aides-audiométristes
- 3235.3 Aides-orthophonistes
- 3235.4 Massothérapeutes
- 3235.5 Aides-ophtalmologistes
- 3235.6 Techniciens/techniciennes en réadaptation physique

GRAND GROUPE 34
PERSONNEL DE SOUTIEN DES SERVICES DE SANTÉ

341 Personnel de soutien des services de santé

3411 Assistants/assistantes dentaires

3413 Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires

3414 Autre personnel de soutien des services de santé

- 3414.1 Technologues en orthopédie
- 3414.2 Assistants/assistantes en thérapie
- 3414.3 Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes de laboratoire d'optique et d'ophtalmique
- 3414.4 Aides techniques en pharmacie
- 3414.5 Aides de centres de distribution
- 3414.6 Aides dans les cliniques de collecte de sang
- 3414.7 Préposés/préposées à la morgue

GRAND GROUPE 41
PERSONNEL PROFESSIONNEL DES SCIENCES SOCIALES, DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DE LA RELIGION

411 Juges, avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)

4111 Juges

4112 Avocats/avocates (partout au Canada) et notaires (au Québec)

412 Professeurs/professeures et assistants/assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire

4121 Professeurs/professeures d'université

4122 Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire

- 4122.1 Assistants/assistantes d'enseignement au niveau postsecondaire
- 4122.2 Assistants/assistantes de recherche au niveau postsecondaire

413 Enseignants/enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle

4131 Enseignants/enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle

414 Enseignants/enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers/conseillères d'orientation

4141 Enseignants/enseignantes au niveau secondaire

4142 Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire

4143 Conseillers/conseillères d'orientation et conseillers/conseillères en information scolaire et professionnelle

415 Professionnels/professionnelles en psychologie, en travail social, en counseling, en religion et en probation

4151 Psychologues

4152 Travailleurs sociaux/travailleuses sociales

4153 Conseillers familiaux/conseillères familiales, conseillers matrimoniaux/conseillères matrimoniales et personnel assimilé

4154 Ministres du culte

4155 Agents/agentes de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé

- 4155.1 Agents/agentes de probation et de libération conditionnelle
- 4155.2 Agents/agentes de classement – services correctionnels

416 Agents/agentes des politiques et des programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils

4161 Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en sciences naturelles et appliquées

- 4161.1 Ergonomes
- 4161.2 Hygiénistes industriels/hygiénistes industrielles et hygiénistes du travail
- 4161.3 Agents/agentes de brevets
- 4161.4 Agents/agentes de programmes et de politiques de la science

4162 Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques

4163 Agents/agentes de développement économique, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en marketing

4164 Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques sociales

4164.1 Recherchistes en matière de politiques sociales

4164.2 Conseillers/conseillères en économie domestique

4164.3 Analystes de politiques du logement

4164.4 Agents/agentes de projets d'aide et de développement internationaux

4164.5 Recherchistes pour des enquêtes sociales

4164.6 Planificateurs/planificatrices de services sociaux

4165 Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques de la santé

4166 Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques de l'enseignement

4167 Superviseurs/superviseures et experts-conseils/expertes-conseils en programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique

4167.1 Kinésiologues

4167.2 Consultants/consultantes en conditionnement physique

4167.3 Récréologues

4167.4 Analystes des politiques des sports, des loisirs et de la condition physique

4167.5 Superviseurs/superviseures de programmes de sports et de loisirs

4167.6 Experts-conseils/expertes-conseils en sports

4167.7 Évaluateurs/évaluatrices de la condition physique

4167.8 Spécialistes en mécanothérapie

4168 Agents/agentes de programmes de l'administration publique

4169 Autres professionnels/professionnelles des sciences sociales, n.c.a.

4169.1 Anthropologues

4169.2 Archéologues

4169.3 Géographes

4169.4 Historiens/historiennes

4169.5 Linguistes

4169.6 Politicologues

4169.7 Psychométriciens/psychométriciennes

4169.8 Sociologues

4169.9 Autres professionnels/professionnelles des sciences sociales

GRAND GROUPE 42
PERSONNEL PARAPROFESSIONNEL DU DROIT, DES SERVICES SOCIAUX, DE L’ENSEIGNEMENT ET DE LA RELIGION

421 Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l’enseignement et de la religion, n.c.a.

4211 Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé

- 4211.1 Assistants juridiques/assistantes juridiques et parajuristes
- 4211.2 Notaires publics/notaires publiques
- 4211.3 Agents/agentes de marques de commerce
- 4211.4 Techniciens juridiques indépendants/techniciennes juridiques indépendantes

4212 Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux

4213 Conseillers/conseillères en emploi

4214 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance

- 4214.1 Éducateurs/éducatrices de la petite enfance
- 4214.2 Aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance

4215 Éducateurs spécialisés/éducatrices spécialisées

4216 Autres instructeurs/instructrices

- 4216.1 Instructeurs/instructrices de conduite automobile
- 4216.2 Examinateurs/examinatrices de permis de conduire
- 4216.3 Professeurs/professeures de couture
- 4216.4 Instructeurs/instructrices d’école de mannequins

4217 Autre personnel relié à la religion

GRAND GROUPE 51
PERSONNEL PROFESSIONNEL DES ARTS ET DE LA CULTURE

511 Professionnels/professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art

5111 Bibliothécaires

5112 Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices

- 5112.1 Restaurateurs/restauratrices
- 5112.2 Conservateurs/conservatrices

5113 Archivistes

512 Professionnels/professionnelles de la rédaction, de la traduction et des relations publiques

5121 Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines

- 5121.1 Auteurs/auteures et écrivains/écrivaines
- 5121.2 Rédacteurs techniques/rédactrices techniques
- 5121.3 Concepteurs-rédacteurs publicitaires/conceptrices-rédactrices publicitaires

5122 Réviseurs/réviseures, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-réviseures et chefs du service des nouvelles

5123 Journalistes

5124 Professionnels/professionnelles des relations publiques et des communications

5125 Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes

- 5125.1 Traducteurs/traductrices
- 5125.2 Terminologues
- 5125.3 Interprètes
- 5125.4 Interprètes en langues des signes

513 Professionnels/professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène

5131 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé

- 5131.1 Producteurs/productrices de films cinématographiques, d'émissions de télévision et de radio
- 5131.2 Réalisateurs/réalisatrices
- 5131.3 Chorégraphes
- 5131.4 Directeurs artistiques/directrices artistiques
- 5131.5 Monteurs/monteuses de films
- 5131.6 Producteurs/productrices de disques
- 5131.7 Directeurs/directrices de la photographie

5132 Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses

- 5132.1 Chefs d'orchestre
- 5132.2 Compositeurs/compositrices
- 5132.3 Arrangeurs/arrangeuses

5133 Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses

- 5133.1 Musiciens/musiciennes
- 5133.2 Chanteurs/chanteuses
- 5133.3 Professeurs/professeures de musique et de chant

5134 Danseurs/danseuses

- 5134.1 Danseurs/danseuses
- 5134.2 Professeurs/professeures de danse

5135 Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes

- 5135.1 Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes
- 5135.2 Professeurs/professeures d'art dramatique

5136 Peintres, sculpteurs/sculpteures et autres artistes des arts visuels

- 5136.1 Peintres
- 5136.2 Sculpteurs/sculpteures
- 5136.3 Professeurs/professeures d'art

GRAND GROUPE 52
PERSONNEL TECHNIQUE ET PERSONNEL SPÉCIALISÉ DES ARTS, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

521 Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art

5211 Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives

- 5211.1 Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques
- 5211.2 Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les services d'archives

5212 Personnel technique des musées et des galeries d'art

- 5212.1 Techniciens/techniciennes en restauration et en conservation
- 5212.2 Adjoints/adjointes à la conservation
- 5212.3 Interprètes de musée et autres interprètes assimilés
- 5212.4 Agents/agentes des services de vulgarisation
- 5212.5 Registraires et catalogueurs/catalogueuses de musée
- 5212.6 Préparateurs/préparatrices d'objets d'art et techniciens/techniciennes en muséologie
- 5212.7 Encadreurs/encadreuses de tableaux
- 5212.8 Taxidermistes

522 Photographes, techniciens/techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

5221 Photographes

5222 Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo

5223 Techniciens/techniciennes en graphisme

5224 Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion

5225 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo

5226 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

- 5226.1 Régisseurs/régisseures de plateau
- 5226.2 Chefs machinistes de plateau
- 5226.3 Chefs électriciens/chefs électriciennes de plateau et éclairagistes
- 5226.4 Coordonnateurs/coordonatrices des cascades et truqueurs/truqueuses
- 5226.5 Maquilleurs/maquilleuses
- 5226.6 Costumiers/costumières
- 5226.7 Chefs d'atelier de décors
- 5226.8 Chefs accessoiristes de décors

5227 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène

- 5227.1 Grutiers/grutières en cinéma et radiotélédiffusion
- 5227.2 Projectionnistes
- 5227.3 Accessoiristes et constructeurs/constructrices de décors
- 5227.4 Assistants/assistantes au script
- 5227.5 Machinistes et monteurs-régleurs/monteuses-régleuses de plateau
- 5227.6 Habilleurs/habilleuses

523 Annonceurs/annonceures et autres artistes de spectacle

5231 Annonceurs/annonceures et autres communicateurs/communicatrices de la radio et de la télévision

5232 Autres artistes de spectacle

- 5232.1 Amuseurs publics/amuseuses publiques
- 5232.2 Artistes de cirque
- 5232.3 Magiciens/magiciennes et illusionnistes
- 5232.4 Mannequins et modèles
- 5235.5 Marionnettistes

524 Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes

5241 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices

- 5241.1 Designers graphiques
- 5241.2 Illustrateurs/illustratrices

5242 Designers d'intérieur

5243 Ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques

- 5243.1 Ensembliers/ensemblières de théâtre
- 5243.2 Dessinateurs/dessinatrices de mode
- 5243.3 Concepteurs/conceptrices d'expositions

5244 Artisans/artisanes

5244.1 Artisans sculpteurs/artisanes sculpteures

5244.2 Souffleurs/souffleuses de verre

5244.3 Orfèvres

5244.4 Potiers/potières

5244.5 Artisans vitraillistes/artisanes vitraillistes

5244.6 Luthiers/luthières

5244.7 Tisserands/tisserandes

5244.8 Professeurs/professeures d’artisanat

5244.9 Décorateurs floraux/décoratrices florales

5245 Patronniers/patronnières de produits textiles, d’articles en cuir et en fourrure

525 Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs

5251 Athlètes

5252 Entraîneurs/entraîneuses

5252.1 Entraîneurs/entraîneuses

5252.2 Dépisteurs sportifs/dépisteuses sportives

5253 Arbitres et officiels/officielles de sports

5254 Animateurs/animatrices et responsables de programmes de sports et de loisirs

GRAND GROUPE 62
PERSONNEL SPÉCIALISÉ DE LA VENTE ET DES SERVICES

621 Personnel de supervision des ventes et des services

6211 Superviseurs/superviseures – commerce de détail
6212 Superviseurs/superviseures des services alimentaires
6213 Gouvernants principaux/gouvernantes principales d'hôtel ou d'établissement
6214 Surveillants/surveillantes du blanchissage et du nettoyage à sec
6215 Surveillants/surveillantes des services de nettoyage
6216 Surveillants/surveillantes des autres services

622 Personnel technique du commerce de gros

6221 Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros

623 Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats

6231 Agents/agentes et courtiers/courtières d'assurance
6232 Agents/agentes et vendeurs/vendeuses en immobilier
6233 Acheteurs/acheteuses des commerces de gros et de détail
6234 Exploitants/exploitantes de silos à grains

624 Chefs et cuisiniers/cuisinières

6241 Chefs
- 6241.1 Premiers chefs/premières chefs
- 6241.2 Sous-chefs
- 6241.3 Chefs et chefs spécialisés/chefs spécialisées

6242 Cuisiniers/cuisinières

625 Bouchers/bouchères et boulangers-pâtissiers/boulangères-pâtissières – commerce de gros ou de détail

6251 Bouchers/bouchères et coupeurs/coupeuses de viande – commerce de gros ou de détail
6252 Boulangers-pâtissiers/boulangères-pâtissières

626 Policiers/policières et pompiers/pompières

6261 Policiers/policières (sauf cadres supérieurs)
6262 Pompiers/pompières

627 Personnel technique des services personnels

6271 Coiffeurs/coiffeuses et barbiers/barbières
- 6271.1 Coiffeurs/coiffeuses
- 6271.2 Barbiers/barbières

6272 Directeurs/directrices de funérailles et embaumeurs/embaumeuses

- 6272.1 Directeurs/directrices de funérailles
- 6272.2 Embaumeurs/embaumeuses

GRAND GROUPE 64
PERSONNEL INTERMÉDIAIRE DE LA VENTE ET DES SERVICES

641 Représentants/représentantes des ventes – commerce de gros

6411 Représentants/représentantes des ventes non techniques – commerce de gros

642 Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses – commerce de détail

6421 Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses – commerce de détail

643 Personnel de l'hébergement et des voyages

6431 Conseillers/conseillères en voyages

6432 Commissaires et agents/agentes de bord

- 6432.1 Agents/agentes de bord – transport aérien
- 6432.2 Commissaires de bord, directeurs/directrices du service à la clientèle et directeurs/directrices de service aux passagers
- 6432.3 Commissaires de marine

6433 Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens

- 6433.1 Agents/agentes aux passagers et de billetterie – transport aérien
- 6433.2 Agents/agentes aux bagages – transport aérien
- 6433.3 Agents/agentes de fret aérien
- 6433.4 Agents/agentes de réservations d'un transporteur aérien
- 6433.5 Agents/agentes d'escale – transport aérien
- 6433.6 Planificateurs/planificatrices de chargements – transport aérien

6434 Agents/agentes à la billetterie et représentants/représentantes du service en matière de fret et personnel assimilé (sauf transport aérien)

- 6434.1 Agents/agentes de billetterie et personnel assimilé (sauf transport aérien)
- 6434.2 Représentants/représentantes du service à la clientèle en matière de fret (sauf transport aérien)

6435 Réceptionnistes d'hôtel

644 Guides et personnel préposé au jeu dans les casinos

6441 Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes

- 6441.1 Guides touristiques
- 6441.2 Guides itinérants/guides itinérantes

6442 Guides d'activités récréatives et sportives de plein air

6443 Personnel préposé au jeu dans les casinos

- 6443.1 Surveillants/surveillantes dans les casinos
- 6443.2 Travailleurs/travailleuses dans les casinos

645 Personnel des services des aliments et boissons

6451 Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesses

6452 Barmans/barmaids

6453 Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons

646 Personnel des services de protection

6461 Shérifs et huissiers/huissières de justice

6462 Agents/agentes de services correctionnels

6463 Agents/agentes d'application de règlements municipaux et autres agents/agentes de réglementation, n.c.a.

- 6463.1 Agents/agentes de contrôle des animaux
- 6463.2 Agents/agentes d'application des règlements municipaux
- 6463.3 Inspecteurs/inspectrices du transport commercial
- 6463.4 Inspecteurs/inspectrices de la collecte des ordures
- 6463.5 Inspecteurs/inspectrices de permis d'alcool
- 6463.6 Agents/agentes de surveillance du stationnement
- 6463.7 Inspecteurs/inspectrices de taxi
- 6463.8 Inspecteurs/inspectrices du zonage

6464 Personnel exclusif aux Forces armées

6465 Autre personnel de services de protection

- 6465.1 Agents/agentes de sécurité d'entreprise
- 6465.2 Enquêteurs privés/enquêteuses privées
- 6465.3 Agents/agentes de prévention des vols

647 Personnel de soutien familial et de garderie

6471 Aides familiaux/aides familiales, aides de maintien à domicile et personnel assimilé

- 6471.1 Aides familiaux/aides familiales
- 6471.2 Aides ménagers/aides ménagères
- 6471.3 Personnes de compagnie
- 6471.4 Parents de famille d'accueil

6472 Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire

6474 Gardiens/gardiennes d'enfants, gouvernants/gouvernantes et aides aux parents

- 6474.1 Gardiens/gardiennes d'enfants
- 6474.2 Gouvernants/gouvernantes et aides à la famille en résidence familiale
- 6474.3 Aides aux parents

648 Autre personnel des soins personnalisés

6481 Conseillers/conseillères imagistes, conseillers mondains/conseillères mondaines et autres conseillers/conseillères en soins personnalisés

- 6481.1 Conseillers imagistes/conseillères imagistes
- 6481.2 Conseillers/conseillères en maquillage
- 6481.3 Conseillers/conseillères en couleurs
- 6481.4 Conseillers/conseillères en services de mariage
- 6481.5 Conseillers/conseillères en perte de poids

6482 Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé

- 6482.1 Esthéticiens/esthéticiennes
- 6482.2 Maquilleurs/maquilleuses
- 6482.3 Électrolystes
- 6482.4 Manucures et pédicures
- 6482.5 Spécialistes du cuir chevelu
- 6482.6 Tatoueurs/tatoueuses
- 6482.7 Techniciens/techniciennes en greffe de cheveux (non médicaux)

6483 Soigneurs/soigneuses d'animaux et travailleurs/travailleuses en soins des animaux

6484 Autre personnel des soins personnalisés

- 6484.1 Astrologues
- 6484.2 Conseillers métapsychiques/conseillères métapsychiques
- 6484.3 Autres fournisseurs/fournisseuses de soins

GRAND GROUPE 66
PERSONNEL ÉLÉMENTAIRE DE LA VENTE ET DES SERVICES

661 Caissiers/caissières

6611 Caissiers/caissières

662 Autre personnel de la vente et personnel assimilé

6621 Préposés/préposées de stations-service

- 6621.1 Préposés/préposées de stations-service
- 6621.2 Préposés/préposées de stations-service de marina

6622 Commis d'épicerie et autres garnisseurs/garnisseuses de tablettes – commerce de détail

6623 Autre personnel élémentaire de la vente

- 6623.1 Distributeurs/distributrices
- 6623.2 Vendeurs/vendeuses de porte à porte
- 6623.3 Vendeurs ambulants/vendeuses ambulantes
- 6623.4 Préposés/préposées à la sollicitation par téléphone et télévendeurs/télévendeuses
- 6623.5 Démonstrateurs/démonstratrices

664 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé dans les services alimentaires

6641 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé

- 6641.1 Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments
- 6641.2 Aides de cuisine
- 6641.3 Aides de services alimentaires
- 6641.4 Plongeurs/plongeuses

665 Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé

6651 Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé

666 Nettoyeurs/nettoyeuses

6661 Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers

6662 Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées

- 6662.1 Nettoyeurs/nettoyeuses de tapis et de meubles rembourrés
- 6662.2 Ramoneurs/ramoneuses
- 6662.3 Nettoyeurs/nettoyeuses de fournaises et de systèmes de ventilation
- 6662.4 Nettoyeurs/nettoyeuses au jet de sable
- 6662.5 Nettoyeurs/nettoyeuses de véhicules
- 6662.6 Nettoyeurs/nettoyeuses de vitres

6663 Concierges et concierges d'immeubles

667 Autre personnel des services de voyage, d'hébergement, de loisirs et de parcs d'attractions

6671 Opérateurs/opératrices et préposés/préposées aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions

- 6671.1 Exploitants/exploitantes d'attraction foraine
- 6671.2 Préposés/préposées dans les parcs d'attractions, les sports et les loisirs

6672 Autres préposés/préposées en hébergement et en voyage

- 6672.1 Préposés/préposées aux services à la clientèle
- 6672.2 Porteurs/porteuses de bagages
- 6672.3 Préposés/préposées aux passagers à bord d'un bateau
- 6672.4 Préposés/préposées au service ferroviaire

668 Personnel élémentaire des services personnels

6681 Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec

- 6681.1 Opérateurs/opératrices de machines de nettoyage à sec et de blanchisseries
- 6681.2 Assembleurs/assembleuses et inspecteurs/inspectrices de machines de nettoyage à sec et de blanchisseries

6682 Repasseurs/repasseuses, presseurs/presseuses et finisseurs/finisseuses

6683 Autre personnel élémentaire de services personnels

- 6683.1 Préposés/préposées de salon de coiffure
- 6683.2 Portiers/portières
- 6683.3 Préposés/préposées de salon funéraire
- 6683.4 Préposés/préposées de laverie automatique
- 6683.5 Préposés/préposées de terrain de stationnement et préposés/préposées aux voitures
- 6683.6 Placeurs/placeuses et receveurs/receveuses de billets
- 6683.7 Autres travailleurs élémentaires/travailleuses élémentaires des services

GRAND GROUPE 72/73
PERSONNEL DES MÉTIERS ET PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA CONDUITE DU MATÉRIEL DE TRANSPORT ET DE LA MACHINERIE

721 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et du personnel assimilé

7211 Contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel assimilé

7212 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en électricité et en télécommunications

7213 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en tuyauterie

7214 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du formage, façonnage et montage des métaux

7215 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en charpenterie

7216 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique

7217 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des équipes de construction lourde

7218 Surveillants/surveillantes de l’imprimerie et du personnel assimilé

7219 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des autres métiers de la construction et des services de réparation et d’installation

722 Surveillants/surveillantes du personnel des transports ferroviaire et routier

7221 Surveillants/surveillantes des opérations du transport ferroviaire

7222 Surveillants/surveillantes du transport routier et du transport en commun

723 Machinistes et personnel assimilé

7231 Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d’usinage et d’outillage

- 7231.1 Machinistes
- 7231.2 Vérificateurs/vérificatrices d’usinage et d’outillage

7232 Outilleurs-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses

- 7232.1 Outilleurs-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses
- 7232.2 Modeleurs/modeleuses sur métal
- 7232.3 Moulistes de moules en métal

724 Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d’électricité et de télécommunications

7241 Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)

7242 Électriciens industriels/électriciennes industrielles

7243 Électriciens/électriciennes de réseaux électriques

7244 Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles

7245 Monteurs/monteuses de lignes et de câbles de télécommunications

7246 Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de matériel de télécommunications

- 7246.1 Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de téléphones
- 7246.2 Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de réseaux commutés
- 7246.3 Vérificateurs/vérificatrices de services de télécommunications
- 7246.4 Techniciens/techniciennes en matériel de télécommunications

7247 Techniciens/techniciennes en montage et en entretien d'installations de câblodistribution

7247.1 Techniciens/techniciennes en montage d'installations de câblodistribution

7247.2 Techniciens/techniciennes en entretien d'installations de câblodistribution

725 Plombiers/plombières, tuyauteurs/tuyauteuses et monteurs/monteuses d'installations au gaz

7251 Plombiers/plombières

7252 Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et monteurs/monteuses de gicleurs

7252.1 Tuyauteurs/tuyauteuses et monteurs/monteuses d'appareils de chauffage

7252.2 Poseurs/poseuses de gicleurs

7253 Monteurs/monteuses d'installations au gaz

726 Personnel des métiers du formage, du profilage et du montage du métal

7261 Tôliers/tôlières

7262 Chaudronniers/chaudronnières

7263 Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques

7264 Monteurs/monteuses de charpentes métalliques

7265 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser

7265.1 Soudeurs/soudeuses

7265.2 Opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser

7266 Forgerons/forgeronnes et monteurs/monteuses de matrices

7266.1 Forgerons/forgeronnes

7266.2 Monteurs/monteuses de matrices

727 Charpentiers/charpentières et ébénistes

7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières

7272 Ébénistes

728 Personnel de maçonnerie et de plâtrage

7281 Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes

7282 Finisseurs/finisseuses de béton

7283 Carreleurs/carreleuses

7284 Plâtriers/plâtrières, latteurs/latteuses et poseurs/poseuses de systèmes intérieurs

7284.1 Plâtriers/plâtrières

7284.2 Poseurs/poseuses de systèmes intérieurs

7284.3 Latteurs/latteuses

729 Autre personnel des métiers de la construction

7291 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux

7291.1 Couvreurs/couvreuses

7291.2 Poseurs/poseuses de bardeaux

7292 Vitriers/vitrières

7293 Calorifugeurs/calorifugeuses

7294 Peintres et décorateurs/décoratrices

7295 Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur

731 Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)

7311 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)

7312 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd

7313 Mécaniciens/mécaniciennes en réfrigération et en climatisation

7314 Réparateurs/réparatrices de wagons

7315 Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs

- 7315.1 Mécaniciens/mécaniciennes d'aéronefs
- 7315.2 Contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs

7316 Ajusteurs/ajusteuses de machines

7317 Mécaniciens/mécaniciennes et monteurs/monteuses de machines dans l'industrie du textile

7318 Constructeurs/constructrices et mécaniciens/mécaniciennes d'ascenseurs

732 Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles

7321 Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus

- 7321.1 Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles
- 7321.2 Réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles
- 7321.3 Mécaniciens/mécaniciennes de camions et de remorques

7322 Débosseleurs/débosseleuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie

733 Autres mécaniciens/mécaniciennes

7331 Installateurs/installatrices de brûleurs à l'huile et à combustibles solides

7332 Réparateurs/réparatrices d'appareils électroménagers

- 7332.1 Réparateurs/réparatrices de petits appareils électroménagers
- 7332.2 Réparateurs/réparatrices de gros appareils électroménagers

7333 Électromécaniciens/électromécaniciennes

7334 Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes et personnel assimilé

7335 Mécaniciens/mécaniciennes de petits moteurs et autres équipements

734 Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses, tailleurs/tailleuses, cordonniers/cordonnières, bijoutiers/bijoutières et personnel assimilé

7341 Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses

7342 Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes

- 7342.1 Tailleurs/tailleuses
- 7342.2 Couturiers/couturières
- 7342.3 Fourreurs/fourreuses
- 7342.4 Modistes
- 7342.5 Retoucheurs/retoucheuses

7343 Cordonniers/cordonnières et fabricants/fabricantes de chaussures

- 7343.1 Fabricants/fabricantes de chaussures
- 7343.2 Cordonniers/cordonnières

7344 Bijoutiers/bijoutières, horlogers-rhabilleurs/horlogères-rhabilleuses et personnel assimilé

- 7344.1 Bijoutiers/bijoutières et personnel assimilé
- 7344.2 Horlogers-rhabilleurs/horlogères-rhabilleuses

735 Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de centrales et de réseaux électriques

7351 Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de machines auxiliaires

7352 Opérateurs/opératrices de centrales et de réseaux électriques

- 7352.1 Opérateurs/opératrices de réseaux électriques
- 7352.2 Opérateurs/opératrices de centrales électriques

736 Personnel des opérations du transport ferroviaire

7361 Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive et de cour de triage

- 7361.1 Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive
- 7361.2 Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive de cour de triage

7362 Chefs de train et serre-freins

- 7362.1 Chefs de train
- 7362.2 Serre-freins

737 Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses

7371 Grutiers/grutières

7372 Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses des mines à ciel ouvert, des carrières et des chantiers de construction

- 7372.1 Foreurs/foreuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
- 7372.2 Dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction

7373 Foreurs/foreuses de puits d'eau

738 Personnel de l'imprimerie, scaphandriers/scaphandrières, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.

7381 Opérateurs/opératrices de presse à imprimer

7382 Scaphandriers/scaphandrières

7383 Autre personnel spécialisé des métiers

- 7383.1 Armuriers/armurières
- 7383.2 Serruriers/serrurières
- 7383.3 Techniciens/techniciennes de véhicules récréatifs
- 7383.4 Installateurs-réparateurs/installatrices-réparatrices de coffres-forts et de chambres fortes
- 7383.5 Ajusteurs/ajusteuses de scies

GRAND GROUPE 74
PERSONNEL INTERMÉDIAIRE EN TRANSPORT, EN MACHINERIE, EN INSTALLATION ET EN RÉPARATION

741 Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de transport en commun

7411 Conducteurs/conductrices de camions

- 7411.1 Conducteurs/conductrices de grand routier
- 7411.2 Conducteurs routiers/conductrices routières et conducteurs/conductrices de camions locaux

7412 Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun

7412.1 Conducteurs/conductrices d'autobus et de tramways

7412.2 Conducteurs/conductrices d'autobus scolaires

7412.3 Opérateurs/opératrices de métro et de systèmes légers sur rail

7413 Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses

7413.1 Chauffeurs/chauffeuses de taxi et de limousine

7413.2 Chauffeurs/chauffeuses

7414 Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie

742 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd

7421 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)

7422 Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public

743 Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel assimilé

7431 Mécaniciens/mécaniciennes de gare de triage du transport ferroviaire

7432 Ouvriers/ouvrières à l'entretien de la voie ferrée

7433 Matelots de pont du transport par voies navigables

7434 Matelots de salle des machines du transport par voies navigables

7435 Personnel des écluses et des bacs à câble

7435.1 Personnel des écluses

7435.2 Conducteurs/conductrices de bacs à câble

7435.3 Ouvriers/ouvrières au débarcadère de traversiers

7436 Propriétaires-exploitants/propriétaires-exploitantes de bateau à moteur

7437 Agents/agentes de piste dans le transport aérien

744 Personnel d'installation, de réparation et d'entretien

7441 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial

7442 Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz

7442.1 Personnel d'entretien des canalisations d'eau

7442.2 Personnel d'entretien des canalisations de gaz

7443 Préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles

7444 Fumigateurs/fumigatrices et préposés/préposées au contrôle de la vermine

7445 Autres réparateurs/réparatrices

745 Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires

7451 Débardeurs/débardeuses

7452 Manutentionnaires

7452.1 Manutentionnaires qui travaillent manuellement

7452.2 Manutentionnaires qui utilisent des appareils de manutention

GRAND GROUPE 76
PERSONNEL DE SOUTIEN DES MÉTIERS, MANŒUVRES ET AIDES D’ENTREPRISE EN CONSTRUCTION ET AUTRE PERSONNEL ASSIMILÉ

761 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction

7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction

7612 Autres manœuvres et aides de soutien de métiers

762 Manœuvres aux travaux publics et personnel assimilé, n.c.a.

7621 Manœuvres à l’entretien des travaux publics

7622 Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier

- 7622.1 Manœuvres dans le transport ferroviaire
- 7622.2 Manœuvres dans le transport routier

GRAND GROUPE 82
PERSONNEL SPÉCIALISÉ DU SECTEUR PRIMAIRE

821 Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière

8211 Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière

822 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz

8221 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières

8222 Surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz

823 Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière

8231 Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines

8232 Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz

- 8232.1 Foreurs/foreuses et personnel à l'entretien des puits de pétrole et de gaz
- 8232.2 Travailleurs/travailleuses en diagraphie et en mise à l'essai des puits et travailleurs assimilés/travailleuses assimilées

824 Conducteurs/conductrices de machines d'abattage du bois

8241 Conducteurs/conductrices de machines d'abattage

- 8241.1 Opérateurs/opératrices de câbles forestiers
- 8241.2 Conducteurs/conductrices d'abatteuses-tronçonneuses-porteuses
- 8241.3 Conducteurs/conductrices d'ébrancheuses-tronçonneuses et de chargeuses d'arbres

825 Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillants/surveillantes et exploitants/exploitantes en agriculture, en horticulture et en aquiculture

8251 Exploitants/exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles

8252 Entrepreneurs/entrepreneuses et gestionnaires des services agricoles

8253 Surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage du bétail

- 8253.1 Surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles
- 8253.2 Ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage du bétail

8254 Propriétaires-exploitants/propriétaires-exploitantes et gestionnaires de pépinière et de serre

8255 Entrepreneurs/entrepreneuses et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains

8256 Surveillants/surveillantes de l'aménagement paysager et de l'horticulture

8257 Propriétaires-exploitants/propriétaires-exploitantes d'entreprises aquicoles

826 Capitaines et officiers/officières de pêche et pêcheurs/pêcheuses

8261 Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche

8262 Patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants/pêcheuses indépendantes

GRAND GROUPE 84
PERSONNEL INTERMÉDIAIRE DU SECTEUR PRIMAIRE

841 Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz

8411 Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines

8412 Personnel du forage et de l'entretien des puits de pétrole et de gaz

- 8412.1 Travailleurs/travailleuses au forage de puits de pétrole et de gaz
- 8412.2 Travailleurs/travailleuses à l'entretien de puits de pétrole et de gaz

842 Personnel de l'exploitation forestière

8421 Conducteurs/conductrices de scies à chaîne et d'engins de débardage

8422 Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière

843 Personnel en agriculture et en horticulture

8431 Ouvriers/ouvrières agricoles

8432 Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres

844 Personnel de la pêche, de la chasse et du trappage

8441 Matelots de pont sur les bateaux de pêche

8442 Chasseurs/chasseuses et trappeurs/trappeuses

- 8442.1 Trappeurs/trappeuses
- 8442.2 Chasseurs/chasseuses

GRAND GROUPE 86
PERSONNEL ÉLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIMAIRE

861 Personnel élémentaire de la production primaire

8611 Manœuvres agricoles

8612 Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains

8613 Manœuvres de l'aquiculture et de la mariculture

- 8613.1 Travailleurs/travailleuses de soutien en aquiculture
- 8613.2 Ramasseurs/ramasseuses de plantes marines
- 8613.3 Ramasseurs/ramasseuses de coquillages

8614 Manœuvres des mines

8615 Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz

8616 Manœuvres de l'exploitation forestière

GRAND GROUPE 92
PERSONNEL DE SUPERVISION ET PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA TRANSFORMATION, LA FABRICATION ET LES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

921 Surveillants/surveillantes dans les industries de transformation

9211 Surveillants/surveillantes dans la transformation des métaux et des minerais

9212 Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, le traitement du gaz et des produits chimiques et les services d'utilité publique

9213 Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac

9214 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

9215 Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers

9216 Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits textiles

922 Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage

9221 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles

9222 Surveillants/surveillantes dans la fabrication du matériel électronique

9223 Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'appareils électriques

9224 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de meubles et d'accessoires

9225 Surveillants/surveillantes dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure

9226 Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques

9227 Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage de produits divers

923 Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation

9231 Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais

9232 Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques

9233 Opérateurs/opératrices au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers

9234 Opérateurs/opératrices au contrôle de la fabrication du papier et du couchage

GRAND GROUPE 94/95
PERSONNEL RELIÉ À LA TRANSFORMATION, À LA FABRICATION ET AU MONTAGE

941 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé

9411 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais

9412 Mouleurs/mouleuses, noyauteurs/noyauteuses et fondeurs/fondeuses de métaux dans les aciéries

- 9412.1 Mouleurs/mouleuses à la main
- 9412.2 Noyauteurs/noyauteuses à la main
- 9412.3 Mouleurs/mouleuses et noyauteurs/noyauteuses à la machine
- 9412.4 Fondeurs/fondeuses de métaux
- 9412.5 Opérateurs/opératrices de fours de fonderie

9413 Opérateurs/opératrices de machines à former et à finir le verre et coupeurs/coupeuses de verre

- 9413.1 Opérateurs/opératrices de matériel de régulation des procédés de fabrication de verre
- 9413.2 Opérateurs/opératrices de machines à former le verre
- 9413.3 Opérateurs/opératrices de machines à finir le verre
- 9413.4 Coupeurs/coupeuses de verre

9414 Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre

- 9414.1 Travailleurs/travailleuses en façonnage et en finition de produits en béton
- 9414.2 Opérateurs/opératrices de machines pour produits en béton
- 9414.3 Opérateurs/opératrices de machines à façonner et à finir des produits en argile
- 9414.4 Travailleurs spécialisés/travailleuses spécialisées dans le façonnage et la finition de la pierre

9415 Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la transformation des métaux et des minerais

942 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement de produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé

9421 Opérateurs/opératrices d'installation de traitement des produits chimiques

9422 Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques

- 9422.1 Opérateurs/opératrices de malaxeur – plasturgie
- 9422.2 Opérateurs/opératrices de calandre – plasturgie
- 9422.3 Opérateurs/opératrices de machines à extruder – plasturgie
- 9422.4 Opérateurs/opératrices de machines à mouler – plasturgie

9423 Opérateurs/opératrices de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé

- 9423.1 Opérateurs/opératrices de machines de transformation du caoutchouc
- 9423.2 Assembleurs/assembleuses d'articles en caoutchouc
- 9423.3 Vérificateurs/vérificatrices d'articles en caoutchouc

9424 Opérateurs/opératrices d'installations de l'assainissement de l'eau et du traitement des déchets

- 9424.1 Opérateurs/opératrices d'installations d'assainissement de l'eau
- 9424.2 Opérateurs/opératrices d'installations du traitement des déchets

943 Opérateurs/opératrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé

9431 Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries

9432 Opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâte à papier

9433 Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication et finition du papier

9434 Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois

9435 Opérateurs/opératrices de machines à façonner le papier

9436 Classeurs/classeuses de bois d'œuvre et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois

- 9436.1 Classeurs/classeuses de bois d'œuvre
- 9436.2 Autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois

944 Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication de produits textiles et personnel assimilé

9441 Opérateurs/opératrices de machines de préparation de fibres textiles et de filés

9442 Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles

9443 Teinturiers/teinturières et finisseurs/finisseuses de produits textiles

9444 Contrôleurs/contrôleuses de la qualité, trieurs/trieuses et échantillonneurs/échantillonneuses de produits textiles

945 Opérateurs/opératrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé

9451 Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles

9452 Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir

- 9452.1 Coupeurs/coupeuses de tissu
- 9452.2 Coupeurs/coupeuses de fourrure
- 9452.3 Coupeurs/coupeuses de cuir

9453 Ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans le traitement du cuir et des peaux

9454 Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la confection d'articles en tissu, en cuir et en fourrure

946 Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé

9461 Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons

- 9461.1 Opérateurs/opératrices de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons
- 9461.2 Opérateurs/opératrices de machines dans la transformation des aliments et des boissons

9462 Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/préparatrices de volaille et personnel assimilé

- 9462.1 Bouchers industriels/bouchères industrielles
- 9462.2 Découpeurs/découpeuses de viande industrielle
- 9462.3 Préparateurs/préparatrices de volaille
- 9462.4 Pareurs/pareuses

9463 Ouvriers/ouvrières dans les usines de conditionnement du poisson

- 9463.1 Opérateurs/opératrices de machines dans les usines de conditionnement du poisson
- 9463.2 Nettoyeurs-coupeurs/nettoyeuses-coupeuses de poisson dans les usines de conditionnement du poisson

9464 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement du tabac

9465 Échantillonneurs/échantillonneuses et trieurs/trieuses dans la transformation des aliments et des boissons

947 Opérateurs/opératrices de machines à imprimer et personnel assimilé

9471 Opérateurs/opératrices de machines à imprimer

9472 Photograveurs-clicheurs/photograveuses-clicheuses, photograveurs-reporteurs/photograveuses-reporteuses et autre personnel de pré-mise en train

- 9472.1 Cadreurs/cadreuses en arts graphiques
- 9472.2 Préparateurs/préparatrices de cylindres
- 9472.3 Pelliculeurs/pelliculeuses et assembleurs/assembleuses de films
- 9472.4 Clicheurs/clicheuses
- 9472.5 Techniciens/techniciennes de prépresse
- 9472.6 Scannéristes
- 9472.7 Tireurs/tireuses d'épreuves photographiques

9473 Opérateurs/opératrices de machines à relier et de finition

- 9473.1 Opérateurs/opératrices de machine à relier et de finissure
- 9473.2 Opérateurs/opératrices de machine de finissure spécialisés

9474 Développeurs/développeuses de films et de photographies

948 Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique

9481 Monteurs/monteuses d'aéronefs et contrôleurs/contrôleuses de montage d'aéronefs

- 9481.1 Monteurs/monteuses d'aéronefs
- 9481.2 Contrôleurs/contrôleuses du montage d'aéronefs

9482 Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles

- 9482.1 Assembleurs/assembleuses de véhicules automobiles
- 9482.2 Contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles

9483 Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique

- 9483.1 Assembleurs/assembleuses de matériel électronique
- 9483.2 Monteurs/monteuses de matériel électronique
- 9483.3 Inspecteurs/inspectrices de matériel électronique
- 9383.4 Vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique

9484 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques

- 9484.1 Monteurs/monteuses dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques
- 9484.2 Contrôleurs/contrôleuses du montage dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques

9485 Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels

- 9485.1 Monteurs/monteuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels
- 9485.2 Ajusteurs/ajusteuses et câbleurs/câbleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels
- 9485.3 Contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels

9486 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique

9486.1 Monteurs/monteuses de matériel mécanique

9486.2 Contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique

9487 Opérateurs/opératrices de machines et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication d'appareils électriques

9487.1 Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication d'appareils électriques

9487.2 Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la fabrication d'appareils électriques

949 Autre personnel de montage et personnel assimilé

9491 Monteurs/monteuses de bateaux et contrôleurs/contrôleuses de montage de bateaux

9491.1 Monteurs/monteuses de bateaux

9491.2 Contrôleurs/contrôleuses de montage de bateaux

9492 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires

9492.1 Monteurs/monteuses de meubles et d'accessoires

9492.2 Contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires

9493 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois

9493.1 Monteurs/monteuses d'autres produits en bois

9493.2 Contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois

9494 Vernisseurs/vernisseuses en finition et en réparation de meubles

9494.1 Finisseurs/finisseuses de meubles

9494.2 Refinisseurs/refinisseuses de meubles

9495 Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique

9495.1 Assembleurs/assembleuses et finisseurs/finisseuses de produits en plastique

9495.2 Contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique

9496 Peintres et enduiseurs/enduiseuses – secteur industriel

9497 Opérateurs/opératrices d'équipement de métallisation et de galvanisation et personnel assimilé

9498 Autres monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses

9498.1 Autres monteurs/monteuses

9498.2 Autres contrôleurs/contrôleuses

951 Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé

9511 Opérateurs/opératrices de machines d'usinage

9512 Opérateurs/opératrices de machines de formage

9513 Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois

9514 Opérateurs/opératrices de machines à travailler les métaux légers et lourds

9516 Opérateurs/opératrices de machines d'autres produits métalliques

9517 Opérateurs/opératrices de machines à fabriquer des produits divers

GRAND GROUPE 96
PERSONNEL ÉLÉMENTAIRE DANS LA TRANSFORMATION, LA FABRICATION ET LES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

961 Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique

9611 Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais

9612 Manœuvres en métallurgie

9613 Manœuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique

9614 Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois

9615 Manœuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique

9616 Manœuvres des produits du textile

9617 Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac

9618 Manœuvres dans la transformation du poisson

9619 Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique